



*Bulletin communal  
de Sarcey  
2020 - 2021*

# SOMMAIRE

## Vie communale

Conseil Municipal	2
Conseil des Jeunes	5
État civil et hommages	6
Finances	8
Commerces et Artisanat	9
Communication	11
Urbanisme et Voirie	12
Bâtiments	15
Fleurissement	16
École	18
Tourisme/Patrimoine	19
Centre communal d'action sociale	21
En bref	22

## Intercommunalité

Communauté de communes du Pays de l'Arbresle	23
Syndicat de rivières Brévenne-Turdine	28

## Solidarité

Sapeurs pompiers de BULLY	29
ADR-CATM	30
Aide et fraternité	31
ADMR	32
Entraide tararienne	33
APHRA / Au cœur de Kylian	34
Syndicat Agricole Sud Beaujolais	34
Mission locale Nord-Ouest Rhône	35

## Enfance

Grain de sel / Les p'tits bouts de Sarcey	36
Sou des écoles / Le ch'tit midi des gones	37
Les oisillons du Ravatel / La toile des gones	38

## Loisirs

Association des familles / Bibliothèque	39
Société de chasse / Batterie-fanfare	40
Amateurs de tennis / Gymnastique/	41
Club des Anciens	41

## Animations

Comité des fêtes / Classes en « 8 »	42
Concours de Chevaux	43
Classes en « 0 »	44

*Accueil du public en mairie :*  
Lundi et mercredi - 14h à 17h  
Vendredi de 14h à 19h

*Le Maire et ses adjoints  
reçoivent sur rendez-vous*

# LE MOT DU MAIRE

Une année d'élections est toujours un peu singulière...2020 l'était d'autant plus pour notre commune, avec pour la 1<sup>ère</sup> fois une élection municipale au scrutin de liste.

Mais pour une toute autre raison, 2020 restera une année exceptionnelle : confinement, couvre-feu, masques, protocole sanitaire..... Autant de situations que chacun n'imaginait pas vivre et à ce jour toujours autant d'incertitudes sur l'évolution de la situation sanitaire.

Une année de souffrance..., bien sûr pour ceux qui ont été touchés par la covid-19, parfois gravement, sans oublier ceux qui connaissent d'autres affections et qui ont été directement impactés par cette crise sanitaire dans leur parcours de soins, leur accompagnement.

J'ai une pensée pour les familles et personnes touchées par le départ d'un des leurs, par la force du virus ou non, et qui n'ont pu être accompagnés comme ils auraient pu l'être sans ces conditions.

Parmi eux, j'ai une attention singulière pour :

- ◆ Pierre BISSUEL, qui s'est investi pour mieux faire connaître la commune (et bien plus), son histoire, son patrimoine et surtout transmettre ;
- ◆ René PERRAS, membre du Conseil municipal durant 3 mandats, dont 2 comme adjoint ;
- ◆ Georges NOIRET, conseiller puis adjoint de 1989 à 1995 puis Maire de 1995 à 2001.

Je renouvelle à leurs proches toute ma sympathie et ma reconnaissance, et celles des Sarceyroises et Sarceyrois, pour leur engagement dans la vie communale.

Une année noire... pour les acteurs économiques qu'ils soient artisans, industriels, agriculteurs, hébergeurs et plus particulièrement pour les commerçants.

Notre commune a été directement concernée alors que 2020 était une année d'installation : Marion & Benjamin arrivés à l'automne 2019, Audrey qui a ouvert juste avant le confinement, Cécile & Stéphane qui ont démarré leur activité plus tard qu'imaginé tout comme Tom.

Je n'oublie pas non plus Antonin & Sébastien sous le coup des fermetures administratives, qui ont aussi des effets collatéraux pour nos viticulteurs.

J'ai aussi une pensée particulière pour Émilie & Philippe lourdement touchés par l'incendie du garage.



Une année noire voire blanche pour les associations de notre commune : pas de manifestations, des activités mises sous cloche ou reprenant partiellement, avec des répercussions difficiles à mesurer financièrement et qui laissent place à des interrogations sur leur devenir.

Je souhaite rendre hommage aux « héros », tant applaudis au printemps, et qui œuvrent tout autant aujourd'hui : les acteurs du monde de la santé, des services à la personne, du lien social, les pompiers, qui ont tous œuvré pour prendre soin des autres, rompre l'isolement, être solidaires...

J'associerai à ces remerciements nos agents communaux qui ont continué à remplir leurs missions de service public :

- ♦ à l'école où la collaboration avec les enseignants et le Ch'tit midi des gones a permis d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions sanitaires et permettre la continuité de l'enseignement ;
- ♦ sur l'ensemble de la commune pour assurer l'entretien du village et des bâtiments et permettre ainsi aux associations de reprendre leurs activités dès qu'elles en sont autorisées ;
- ♦ à la mairie pour vous renseigner, maintenir le lien social et la continuité des services administratifs.

L'année 2020 a donc aussi été celle du renouvellement du conseil municipal, élu et installé dans des circonstances inédites.

La nouvelle équipe s'est mobilisée immédiatement sur la crise sanitaire et pour assurer la continuité de l'action municipale. Même si les conditions matérielles et le calendrier n'ont pas facilité cette installation, l'équipe municipale est au travail.

Nous avons néanmoins pu engager les premières initiatives: création du conseil des jeunes, mise en service de nouveaux supports d'information (Facebook, Panneau pocket), relance du registre communal des personnes vulnérables, expérimentation d'écluses sur la route de St Romain.

Nous avons également repris la procédure de modification n°1 du PLU, qui devrait s'achever au 1<sup>er</sup> trimestre et qui avait été suspendue en raison du confinement.

D'autres projets sont d'ores et déjà sur la table du Conseil : réfection du chemin des Landes, étude sur la sécurisation de la RD118 dans sa traversée du village, étude de l'aménagement de l'espace autour de la salle des fêtes, de l'école et des courts de tennis, réfection des jeux d'enfants de la rue de la Chana, amélioration et évolution des bâtiments communaux ...

Nous serons également partie prenante des projets à travailler avec les communes voisines (caserne intercommunale), la CCPA (habitat des gens du voyage...), le SYDER...

Nous ne pourrons pas tout faire en même temps, mais nous avons désormais 5 ans pour réaliser ce qui nous apparaît le plus prioritaire, en fonction aussi des impératifs réglementaires et avant tout de notre capacité financière. Toutefois, la situation actuelle démontre que nous ne sommes pas à l'abri d'aléas quels qu'ils soient...

Adaptation, humilité, solidarité seront certainement toujours aussi indispensables durant l'année 2021.

A l'heure du confinement, chacun a pu apprécier l'intérêt d'avoir des commerces et services de proximité ; chacun a pu être solidaire à sa manière auprès de sa famille, ses voisins, des commerçants et producteurs, des associations...

Souhaitons que cet état d'esprit et votre soutien aux commerçants, producteurs, artisans, associations... de notre commune se poursuivent bien au-delà de cette crise sanitaire car ils sont essentiels pour faire de SARCEY une commune active et vivante.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Sarceyroises et Sarceyrois, qui se sont installés dans notre commune. Vous l'avez découvert au cours d'une année atypique, où la vie de village a été mise en suspens (animations festives et associatives, moments de partage et de convivialité...) alors qu'elle constitue une de ses richesses. Je ne doute pas que lorsqu'elle reprendra, elle confortera votre choix de vie.

Même si dans l'immédiat nous devons rester patients, prudents et responsables, espérons que cette année 2021 nous apporte plus de sérénité et de certitudes, qu'elle nous offre la perspective de vivre avec plus de simplicité.

Je vous souhaite en mon nom, mais aussi celui du conseil municipal et du personnel, une belle et douce année 2021.

Qu'elle vous garde en bonne santé et nous permette de retrouver des moments partagés de joie et de bonheur.

Olivier LAROCHE



Credit photo A. Morival

## LES ADJOINTS



Alain MORIVAL,  
1<sup>er</sup> Adjoint, chargé des Affaires scolaires, du Tourisme et de la Vie économique

Originaire de la Loire, Alain s'est installé depuis plus de vingt ans à SARCEY, aux Eaux puis dans le Bourg. Cet ancien professeur de sport et de danse a une riche expérience du monde associatif, notamment sur notre commune

où il fut président du Ch'tit midi des gones. Conseiller municipal depuis 2014, puis adjoint, il est attaché à faire connaître notre village et à son rayonnement. Je compte ainsi sur lui pour le faire au travers de ses délégations. Il nous représente au Syndicat des eaux de la région de Tarare et est bien sûr un de nos deux correspondants de l'Office de tourisme du pays de l'Arbresle.



Ghislaine CARRIER,  
2<sup>ème</sup> Adjointe, chargée des Affaires sociales, de la Vie associative et des Bâtiments

Ghislaine est arrivée aux Tuilleries en 2000 et s'est depuis investie dans la vie de notre commune, en tant que présidente du Comité des fêtes et conseillère municipale depuis 2014.

Actuellement accompagnante d'élèves en situation de handicap, elle a une expérience professionnelle orientée autour de la jeunesse et du monde social. Il m'est donc apparu naturel de lui confier les Affaires sociales, dont la vice-présidence du CCAS (centre communal d'action sociale).



Daniel MULATON,  
3<sup>ème</sup> Adjoint, chargé de l'Urbanisme, de la Voirie et des réseaux, et de l'Agriculture

Daniel vit au Perrin depuis son enfance et y exerce la profession de viticulteur-éleveur, comme il le dit lui-même. Il s'est impliqué dans le monde coopératif (caves, CUMA) et interprofessionnel.

Il apporte aussi son expérience de conseiller municipal puisqu'il le fut durant deux mandats (1995-2001 et 2008-2014) avec 2 maires différents.

Sa bonne connaissance de la commune et son vécu d'agriculteur sont des atouts pour assurer les délégations dont il a la charge.

Il assure ma suppléance pour nous représenter au SYDER.

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Delphine NIORT,  
Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse

Élevée dans la douceur tourangelles, Delphine a découvert celle de SARCEY il y a une quinzaine d'années lorsqu'elle a emménagé à Font-lavis. Elle travaille comme adjointe qualité dans un groupe pharmaceutique.

Ses enfants ont ainsi fréquenté l'école de SARCEY et à cette occasion, elle s'est impliquée plusieurs années au bureau du Ch'tit midi des gones.

Sensible aux questions de jeunesse dans leur ensemble, je lui ai proposé, avec succès, de porter une délégation « Enfance et Jeunesse » allant du berceau au lycée, voire au-delà.

Elle est aussi notre référente Ambroisie.



Mickaël BARDOUX,  
Conseiller municipal délégué à la Sécurité et aux Espaces publics

Infirmier libéral, Mickaël habite la rue des Saules depuis 2012, après avoir vécu son enfance chez nos voisins de Bully, où il est investi comme sapeur-pompier volontaire.

J'ai ainsi pensé à lui pour m'épauler sur les questions de sécurité sous ce mandat : plan communal de sauvegarde, prévention des risques...

Conseiller municipal sous le mandat précédent et prêt à s'engager plus, il a accepté de s'investir aussi sur une délégation autour des « Espaces publics » dans l'objectif de les valoriser au mieux.

# CONSEIL MUNICIPAL



Audrey JULLIARD,

Conseillère municipale déléguée à l'Information et la Communication

Arrivée en 2016 au Guicher, Audrey, d'origine lyonnaise est dirigeante d'une société d'assistance aux entreprises. Elle apporte ainsi un regard neuf sur notre commune, celui d'une nouvelle arrivante comme celui d'une cheffe d'entreprise.

Propriétaire de gîtes, elle est attentive à la valorisation de notre région et bien sûr de notre commune. Elle a ainsi été volontaire pour s'engager dans le champ de l'Information et la Communication et est correspondante de l'Office de Tourisme du pays de l'Arbresle.

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



René SUBRIN,

Conseiller municipal

Jeune retraité, René est un membre actif de la vie associative de la commune : bureau des classes en « 8 », chasse... Il entame son 2<sup>ème</sup> mandat de conseiller municipal. Je sais qu'il va faire bénéficier les nouveaux élus de cette 1<sup>ère</sup> expérience ainsi que

de sa connaissance de la commune où il a toujours vécu (Pouilly), et même travaillé lorsqu'il était agriculteur. Il nous représente au Syndicat des eaux de la région de Tarare.



Clarisse FERRIER,

Conseillère municipale

Technicienne de recherche, Clarisse est venue « en voisine » s'installer à Goutte Martin il y a 4 ans.

Elle dispose ainsi d'une bonne connaissance de notre région

Benjamine de notre assemblée, elle va porter sa vision de jeune active et jeune maman sur notre action.



Linda BUREI,

Conseillère municipale

Linda s'est installée à Talabard en 2009. Elle exerce les fonctions de responsable administration des ventes dans une PME.

Après s'être engagée au Sou des écoles lorsqu'elle était parent d'élève, elle fait maintenant partie du bureau des

classes en 3.

Elle est ainsi notamment sensible au caractère actif (associatif, commerce...) de notre village.



Mylène PISS,

Conseillère municipale

Mylène a choisi de quitter l'agglomération lyonnaise pour vivre à la campagne en emménageant à la Grand'croix en 2013.

Elle en a aussi profité pour changer de voie professionnelle et devenir assistante maternelle.

Elle va contribuer à apporter

un nouveau regard sur notre commune et l'action municipale.

Elle représente le Conseil municipal au CCAS.



Dominique THORE,

Conseiller municipal

Technicien dans une entreprise d'élevage, Dominique habite montée de la Grand'croix, mais fait partie de ces conseillers originaires de SARCEY.

Il va pouvoir ainsi témoigner de l'évolution de la commune et apporter tout son

vécu d'« ancien » Sarceyrois. Il représente également le Conseil municipal au CCAS.



Pierre-Jean LAURENT,

Conseiller municipal

Pierre-Jean est conseiller municipal depuis 2001 avec le souci constant de préserver le caractère rural de notre commune, dont il est originaire. Il réside désormais au Bois à proximité de son exploitation laitière.

Je ne doute pas qu'il va partager son expérience et sa mémoire des dossiers auprès du Conseil municipal.



Marlène BOURBON,  
Conseillère municipale  
Après avoir fréquenté l'école de SARCEY lors de son enfance, Marlène est revenue s'installer à SARCEY il y a bientôt 20 ans. Elle habite désormais à la Noyeraie et est professeur des écoles.

Si son expérience professionnelle l'oriente naturellement vers les enfants et les ados, elle est aussi ouverte à une forte diversité de sujets, comme en témoigne son engagement à mes côtés à la Communauté de communes du pays de l'Arbresle (CCPA).

Elle représente également le Conseil municipal au CCAS.



David AUROUSSET,  
Conseiller municipal  
Agent commercial dans une imprimerie, David vit depuis 2005 rue de la Chana.

Il a participé activement au bureau du Ch'tit midi des gones lorsque ses enfants étaient à l'école et est désormais membre du bureau des classes en 0.

Il a une attention particulière pour le maintien du tissu commercial au sein de la commune.

Il est le suppléant d'Alain et René pour nous représenter au Syndicat des eaux de la région de Tarare.

### LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances & Personnel : Responsable : O. LAROCHE

Membres : A. MORIVAL, G. CARRIER, D. MULATON, D. NIORT, A. JULLIARD, M. BARDOUX

Affaires scolaires : Responsable : A. MORIVAL

Membres : G. CARRIER, M. BOURBON, M. BARDOUX, C. FERRIER

Bâtiments & Vie associative : Responsable : G. CARRIER

Membres : A. MORIVAL, R. SUBRIN, D. THORE, L. BUREI, M. BARDOUX, C. FERRIER

Urbanisme & Voirie : Responsable : D. MULATON

Membres : R. SUBRIN, P-J. LAURENT, D. THORE, D. AUROUSSET

Enfance & Jeunesse : Responsable : D. NIORT

Membres : G. CARRIER, L. BUREI, A. JULLIARD, M. BOURBON, C. FERRIER

Espaces Publics : Responsable : M. BARDOUX

Membres : D. THORE, D. NIORT, M. BOURBON, C. FERRIER

Tourisme & Vie économique : Responsable : A. MORIVAL

Membres : M. PISS, D. AUROUSSET, L. BUREI, D. NIORT, A. JULLIARD

Information & Communication: Responsable : A. JULLIARD

Membres : A. MORIVAL, D. MULATON, R. SUBRIN, L. BUREI, C. FERRIER

**Appel d'Offres** : Président : O. LAROCHE

Titulaires : A. MORIVAL, G. CARRIER, L. BUREI

Suppléants : M. PISS, P-J. LAURENT, D. AUROUSSET



Crédit photos: A. Beauneveux pour Le Progrès



Crédit photo: A.Julliard

*Mattis Mazard / Mathéo Ribeiro / Sohan Dumas  
 Lisa Stringara / Elena Therville / Léana Duffet  
 Maxime Imbert / Leny Stringara / Clarence Fonteneau / Elora Bardoux  
 Thomas Imbert / Morgane Sanyou / Maé Laroche / Maëlane Férié*

Ce conseil type conseil municipal composé de 14 jeunes sarceyrois et sarceyroises ayant de 10 à 14 ans est encadré par la commission Enfance Jeunesse et avec le soutien du maire.

Le but de ce conseil est d'améliorer le vivre ensemble dans le village, y apporter plus de vie en créant des relations intergénérationnelles, participer aux événements de la commune comme le Téléthon, le forum des associations... mais est également un lieu d'échange. Plusieurs actions ont déjà été réalisées au cours de ces derniers mois et d'autres sont à venir si la crise sanitaire ne se met pas trop en travers de notre chemin.

- ◆ Des photos de notre patrimoine, du village et de nos magnifiques paysages ont été prises et diffusées sur le Facebook de la Mairie et du Département du Rhône durant l'été.
- ◆ Tous les samedis matin du mois de septembre, des contes animés ont été lus dans le jardin de la maison des associations par un petit groupe de jeunes. Ceci a été très apprécié tant par les enfants que par les adultes et pourrait donc être renouvelé dans les prochains mois, quand les beaux jours reviennent.
- ◆ Des décorations de Noël ont été créées par les jeunes du Conseil et vendues au profit du Téléthon à l'épicerie; 173€ ont été récoltés.



© Affiche : Elora Bardoux

D'autres initiatives sont à venir au cours de l'année:

- ◆ une présentation de la rentrée en 6ème pour les CM2 comme cela a été fait en juin 2020.
- ◆ des modules pour renouveler le skate-park devraient être récupérés à Tarare afin de créer un nouvel espace pour les jeunes.
- ◆ un nettoyage de la commune au printemps.

Grâce à ce conseil, nous pouvons aussi appréhender les dangers d'aujourd'hui, notamment sur les réseaux sociaux. C'est pour cela, qu'avec la participation du PIJ (Point Information Jeunesse) de L'ARBRESLE nous avons pu assister à des ateliers réseaux sociaux pour les utiliser correctement, aide précieuse pour la création de notre compte Instagram.

Nous espérons maintenant votre soutien moral dans nos investissements et nous vous souhaitons à tous une bonne année et une bonne santé !



Elena THERVILLE pour  les\_jeunes\_sarceyrois

## NAISSANCES



5 mars

Chloé Marie Élisabeth  
HAYBRARD

12 août

Maëlle CHOITEL



13 août

Darren Gilles Denis  
COIRATON

20 mars

Hugo SAVOYE

30 avril

Elliott DELANGE

26 mai

Lyse Rose Mathilde JOUVET



28 août

Valentine DEGOUTES

31 octobre

Alice THIMONIER

*Avec l'aimable autorisation des parents que nous remercions et félicitons.*

## MARIAGES

29 février

Florian SUBRIN et Elodie SEGURA

22 août

Jérémy GIMENEZ et Lucie COMBET

17 octobre

Calvin MINODIER et Camille CIMAN

4 décembre

Mickaël CORNAZ et Éloïse BROUILLY



## DÉCÈS

14 mars

Marinette Joséphine JACQUEMOT  
épouse PERRIER

19 avril

Claude VIGNON

3 juillet

Georges NOIRET

4 novembre

Pierre BISSUEL



4 novembre

René PERRAS

12 novembre

Huguette Georgette JULY

10 décembre

Josette MONTIBERT épouse BONNET

19 décembre

Jeannine TINOT épouse GODDE

# HOMMAGES

Georges NOIRET, Maire de SARCEY de 1995 à 2001



Né à LYON le 24 septembre 1934, Georges est venu à SARCEY à l'âge de 10 ans dans la famille de Louis COMBY, et s'est rapidement intégré à la vie du village en participant à différentes associations telles que l'Amicale Boule.

En plus de son activité professionnelle à la banque du Crédit Lyonnais où il a fait toute sa carrière, il a organisé de nombreuses animations festives avec son propre orchestre « GILBERT GEO » et son groupe de 3 clowns « LES RICO'S » où il jouait le rôle d'un « Auguste » pour le plus grand plaisir des enfants mais aussi des plus grands.

Dans les années 80, à la présidence du comité des fêtes, il a fait profiter de ses compétences et connaissances du monde du spectacle pendant plusieurs années. Les plus anciens parmi nous se souviendront de la qualité des manifestations qu'il a organisées à SARCEY notamment pour les fêtes de la Saint Jean et des soirées cabaret. Son implication dans l'organisation des fêtes pour commémorer le bicentenaire de la révolution de 1789 fut également totale.

En 1989, il avait répondu favorablement à ma proposition d'être candidat sur la liste que je conduisais et c'est tout naturellement que les électeurs Sarceyrois lui avaient accordé leur totale confiance. Ses compétences en matière financière l'avait conduit à intégrer la commission des finances où il fut pour moi un précieux appui notamment dans les négociations des emprunts nécessaires à nos investissements.

Alors qu'il aurait pu aspirer à passer une retraite plus tranquille, il accepta de conduire une liste pour les élections municipales et fut bien sûr élu maire de 1995 à 2001, mandat, pendant lequel il mena à son terme de nombreuses réalisations comme le développement de la zone d'activité inaugurée en 1982, l'agrandissement de l'école et l'aménagement d'une nouvelle cantine, l'extension du réseau d'assainissement au secteur de la salle des fêtes et aux habitants des Places, la mise en place du plan d'occupation des sols, l'accentuation du fleurissement avec l'obtention de nombreux 1<sup>er</sup> prix de classements hors concours et l'informatisation du secrétariat.

Bravo Georges et merci pour ton implication dans la vie municipale dont les Sarceyrois d'aujourd'hui et de demain en sont et en seront les premiers bénéficiaires.

Gérard GIRIN, Maire honoraire de SARCEY

René PERRAS maire-adjoint de 1983 à 1995 -

Extrait du Témoignage de Gérard Girin lors de ses funérailles le 7 novembre



Né le 5 février 1932 à TERNAND de parents agriculteurs, ta famille déménage à SARCEY aux Quartières en 1936 pour prendre une petite ferme où tu resteras travailler, et tailler les vignes jusqu'à ton départ au service militaire. Ta vie professionnelle se déroulera chez BERLIET à VÉNISSIEUX où tu travailleras à l'atelier de fonderie jusqu'à ta retraite en 1987.

Élu au conseil municipal de SARCEY en 1983, réélu en 1989 et mon adjoint pendant mes deux derniers mandats de maire, j'ai pu apprécier pendant cette période, ta fidélité, ta discrétion, ainsi que ton soutien et bénéficier de ton aide notamment pour seconder les employés communaux pour l'entretien et le fleurissement du village. Les plus anciens, et

les plus matinaux surtout, se souviennent que tu effectuais déjà l'arrosage des bacs de fleurs du bourg, enlevais les fleurs fanées à 4h30 du matin avant de partir travailler. Titulaire du permis de transport en commun, une fois à la retraite, tu avais accepté de conduire bénévolement une classe de l'école une fois par semaine à la piscine de CHATILLON; des enfants de SARCEY ont ainsi pu apprendre à nager avant beaucoup d'autres de nos communes voisines.

Tout en étant un travailleur infatigable, tu aimais la chasse, la pêche, le ramassage des escargots, en un mot la nature. Tu as participé tant que la santé te l'a permis aux voyages organisés par nos amis Anciens Combattants de BULLY et ceux de SARCEY. Je n'oublierai pas non plus les sorties annuelles d'une journée et les rencontres autour d'un bon repas entre amis où participait également Pierre BISSUEL qui nous a quitté en même temps que toi à quelques heures près. Pour toutes ces compétences et activités de bénévolat au service des autres, j'avais été particulièrement heureux et fier que tu m'aies choisi pour te remettre la médaille de reconnaissance de la Nation, médaille symbolique mais ô combien méritée.

Notre commune perd un citoyen qui a donné de son temps pendant deux mandats de 1983 à 1995 et nous sommes nombreux à perdre un ami de longue date. Au nom des collègues, conseillers municipaux avec qui tu as travaillé, de tous les Sarceyrois qui t'ont bien connu et en mon nom personnel bien évidemment, je présente nos condoléances à Anne-Marie et Gisèle en les assurant de notre sympathie.

## FINANCES (COMPTE ADMINISTRATIF 2019)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

*Dépenses*

Caractère général	157 372 €
Frais de personnel	245 672 €
Atténuations de produits	10 999 €
Gestion courante	91 368 €
Charges financières et exceptionnelles	26 360 €
Dotations aux amortissements	4 080 €
	<hr/>
(Variation 2018-2019: +3,3%)	535 851 €

*Recettes*

Atténuations de charges	24 977 €
Services	9 179 €
Impôts et taxes	494 313 €
Dotations	94 120 €
Gestion courante	19 389 €
Produits exceptionnels	44 693 €
	<hr/>
(Variation 2018-2019: +5,8%)	686 671 €

<b>Solde de l'exercice (hors report)</b>	<b>+ 130 305 €</b>
Report	+ 97 822 €
Solde général	+ 248 642 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

*Dépenses*

Emprunts et dettes	52 554 €
Immobilisations et participations	4 422 €
Participations	2 000 €
<b>Opérations d'équipement</b>	<b>629 295 €</b>
Dotations / Reversement	252 626 €
	<hr/>
	940 897 €

*Recettes*

Dotations, fonds divers et réserves	158 910 €
Subventions	124 997 €
Immobilisation	619 €
Amortissement	3 108 €
Opérations d'ordre / Régularisation	353 €
	<hr/>
	940 897 €

<b>Solde d'investissement (hors report)</b>	<b>- 652 910 €</b>
Report	+ 979 895 €
Solde général	+ 326 985 €

# COMMERCES ET ARTISANAT

## *Nos entreprises ont résisté*

Avec le confinement des mois de mars et avril, les commerçants locaux, privés de clientèle, ont dû se résigner à la fermeture pour certains ou à l'innovation et l'adaptation pour d'autres. Ce fut le cas pour nos restaurateurs qui ont axé leur activité sur les plats à emporter. Le déconfinement a redonné un semblant de coup de fouet à l'occasion de la reprise des activités et la venue de quelques subsides de la part des collectivités.

Malheureusement, avec la nouvelle dégradation sanitaire de l'automne, les mêmes problèmes sont réapparus engendrant les mêmes effets. Les dispositions prises lors de la première vague ont été remises en route en souhaitant qu'elles aient contribué à pallier en partie les pertes accumulées. Les manifestations publiques étant restreintes, les festivités du Beaujolais Nouveau, n'ont évidemment pas eu lieu et nos amis viticulteurs se sont eux aussi adaptés à cette situation qu'ils abordaient pour la première fois.

Quant aux artisans et entrepreneurs locaux, ils ont été informés en permanence de l'évolution des dispositions nationales et des aides auxquelles ils pouvaient prétendre de la part de l'État ou des collectivités locales.

Nous leur exprimons nos sincères félicitations pour leur engagement pendant la crise, pour la faculté d'adaptation et les ressources qu'ils ont mises en œuvre pour rebondir pendant cette difficile période. Nous profitons également de l'occasion offerte par le bulletin communal pour leur souhaiter une année 2021 plus sereine que la précédente afin qu'elle leur procure enfin les résultats qu'ils méritent.

## *Une satisfaction...*

Dans ce tableau un peu sombre, une satisfaction tout de même, la réouverture tant attendue de notre épicerie.



Crédit photo A. Morival

Cécile et Stéphane ont dû patienter de longs mois avant de pouvoir enfin ouvrir la porte de l'épicerie « BŒUF JEUX LAIT ».

Dynamiques et des projets plein la tête, ils ont relooké les lieux, se sont dotés d'une machine à viande hachée flambant neuve, d'une rôtissoire pour nous proposer des poulets rôtis le mercredi et le weekend et modernisé les vitrines frigorifiques pour les rayons boucherie, charcuterie et traiteur.

Cécile utilise ses années d'expérience dans le commerce pour nous accueillir et nous servir avec le sourire tandis que boucher de métier, Stéphane nous propose des viandes et produits de qualité qu'il choisit lui-même avec soin: des classiques de la boucherie et beaucoup de produits locaux mais aussi selon les arrivages quelques pièces plus rares comme les côtes de bœuf Angus, entrecôtes de bœuf Wagyu ou tous les délices de fêtes (huîtres, foie gras, crevettes...)

Paëlla, choucroute, poisson le vendredi...: il n'y a que l'embarras du choix pour ravir nos papilles! Même le Père Noël leur a rendu visite cette année pour le plus grand plaisir de nos jeunes Sarceyrois! Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne et complète réussite dans ce commerce, synonyme de vitalité pour la commune.



### *Le food truck « Traboule Burger »*

Pour qui ne maîtrise pas la langue de la vénérée Queen Elisabeth II, c'est, en gros : « un véhicule commercialisant de la nourriture ». « Burger », on sait qu'il s'agit d'un steak haché calé entre deux tranches de pain et agrémenté de divers ingrédients mais quelle bonne idée d'associer le territoire, avec traboule. C'était osé de marier un fleuron de notre région de grande gastronomie avec un produit d'origine étrangère. « Traboule Burger » ce sont des produits authentiques préparés avec beaucoup de soin et d'inventivité, ils sont locaux et élevés en production raisonnée. La texture, l'odeur et le goût satisfont l'ensemble des sens du dégustateur : c'est délicieux !

Nous devons cette trouvaille à TOM. Bientôt la trentaine qui a de proches attaches familiales dans le village. Issu d'études d'art, en dessin d'illustration, il bifurque assez tôt vers la restauration en extra et ensuite en CDI.

Puis, une idée se fait jour dans son esprit et petit à petit, elle se développe: cuisiner des hamburgers et les proposer à la vente dans un fourgon. Cette idée arrive à maturation et le démarrage est programmé pour le début de l'année 2020.



Les débuts sont grandement perturbés par la pandémie de Covid qui sévit bientôt sur la région. Persévérant notre cuistot roulant persévère et enfin démarre son commerce au cours de l'été.

Il commercialise actuellement sur SAINT ROMAIN, BIBOST et SARCEY où il se plaît particulièrement. Une date supplémentaire dans une quatrième voire une cinquième commune l'intéresserait beaucoup, avis aux amateurs. Ils ne seront pas déçus car outre ses talents pour confectionner les burgers, TOM est un garçon très causant et sympathique qui a le contact facile et qui mérite vraiment de réussir dans son entreprise.

### *...et une ombre au tableau*

Nous ne pouvons pas parler artisanat sans évoquer avec tristesse l'accident survenu à notre sympathique garagiste, Philippe DUPRAT et l'incendie qui s'en suivit, ne laissant que cendres et ruines. Des aides et solutions provisoires se sont présentées et lui ont, heureusement, permis de pouvoir reprendre et continuer son activité au Garage des OLMES Rem Auto. Nous l'assurons de notre soutien et lui souhaitons tout le courage nécessaire pour surmonter cette épreuve et espérons qu'il pourra venir se ré-établir au plus vite sur la commune.



Crédit photo Le Progrès

# INFORMATION/COMMUNICATION

SARCEY s'est doté cette année de plusieurs supports de communication permettant de rester dans l'air du temps et surtout d'apporter aux Sarceyrois toutes les informations communales.



## Panneau Pocket

Cette application à télécharger gratuitement, vous permet de recevoir sur votre téléphone ou votre tablette, des notifications courtes sur les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune. Vous pouvez vous abonner à plusieurs communes également.

Si vous ne l'avez pas encore, rien de plus simple: tapez Panneau Pocket dans App Store ou Play Store, une fois dans l'application, rentrez SARCEY et cliquez sur le cœur. C'est fini! A la prochaine information, vous recevrez une notification.



## Facebook

La page Facebook de la Mairie de SARCEY a également été mise en place afin de communiquer sur notre beau village.

Une série de vidéos a notamment été publiée pour mettre en valeur le travail de nos commerçants. De nouvelles vidéos touristiques et sur nos acteurs économiques seront régulièrement mises en ligne. Vous pouvez également retrouver la vidéo de la « randonnée enquête » pour les jeunes marcheurs.

En cas de besoin, vous pouvez aussi prendre contact avec la mairie par message privé.

Pensez à vous abonner à la page pour voir les posts sur votre fil d'actualité.



## Instagram

Le Conseil des Jeunes a appris à appréhender les dangers d'aujourd'hui, notamment sur les réseaux sociaux. Avec la participation du PIJ (Point Information Jeunesse) de L'ARBRESLE, ils ont pu assister à des ateliers réseaux sociaux pour savoir les utiliser correctement.

© Logo : Clarence Fonteneau

« Ce compte Instagram permet donc de nous faire connaître auprès de la population et des adolescents de SARCEY et autres villages. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre nos projets ! »



les\_jeunes\_sarceyrois

(Création compte : Mattis Mazard et Morgane Sanyou)



## Site de la mairie: sarcey-69.fr

Et bien sûr, le site de la mairie vous permet de trouver les articles, adresses et informations importantes comme les comptes-rendus des conseils municipaux, coordonnées des associations, les informations utiles pour l'école et la petite enfance, l'urbanisme ou le service à la personne...

Nous espérons aussi que l'agenda pourra rapidement se remplir et que nous pourrions vous annoncer les manifestations 2021.

*DÉCLARATIONS PRÉALABLES*

Déposée le 08 janvier - Accordée le 13 janvier  
TATON Nadine - 275 allée du Mas  
crépi sur façade (ravalement)

Déposée le 08 janvier - Accordée le 13 janvier  
GENESTE Pierrick - 111 chemin de Aulnay  
création d'une piscine

Déposée le 10 janvier - Accordée le 13 janvier  
PIEROTTI Nicolas - 1157 route de Magny  
remplacement des ouvertures vers l'extérieur  
(porte, fenêtre...)

Déposée le 17 janvier - Accordée le 10 février  
JACON Coralie - 32 allée du Bois  
extension d'un balcon

Déposée le 29 janvier - Accordée le 10 février  
BECK Sandrine - 222 chemin des Places  
création d'une piscine

Déposée le 05 février - Accordée le 10 février.  
PAILLASSON Mélanie - 69 chemin du Perrin  
création d'un muret avec grillage blanc, por-  
tail et portillon

Déposée le 07 février - Accordée le 14 février  
DEGOUTTES Jérémie - 187 rue des Saules  
création d'une piscine et d'un pool house

Déposée le 10 février - Accordée le 11 février  
CHAZALLET Thierry - 505 chemin de Fon-  
tlavis - extension de la maison d'habitation

Déposée le 17 février - Accordée le 19 février  
SUBRIN René - 231 chemin de Aulnay  
démolition et reconstruction d'une piscine

Déposée le 04 mars - Accordée le 10 mars  
GALLAND Gérard - 205 rue des Saules  
crépi et enduit sur mur de clôture et dépendance

Déposée le 11 mars - Accordée le 13 mars  
NEVEU Didier et Joëlle - 57 montée de la Grande  
Croix - installation de panneaux photovoltaïques

Déposée le 05 mai - Accordée le 14 mai  
OBRINGER Laurent - 159 rue du Tilleul  
réfection d'une terrasse et agrandissement.

Déposée le 11 mai - Accordée le 10 juin  
ELTSCHINGER André - 96 chemin des  
terres Grasses - mise en place d'une chaufferie

Déposée le 11 mai - Refusée le 14 mai  
ELTSCHINGER André - 96 chemin des  
Terres Grasses - pose d'un tunnel agricole

Déposée le 15 mai - Accordée le 25 mai  
FERRIER Robin - 594 chemin de Goutte  
Martin crépi de façade

Déposée le 29 juin - Accordée le 16 juillet  
GIRARDET Rémi - 247 route de la Chana  
abri de jardin chalet en bois

Déposée le 01 juillet - Accordée le 16 juillet  
CHATAL André - 203 route de la Cave  
agrandissement et élargissement d'un balcon

Déposée le 20 juillet - Accordée le 12 août  
SUBRIN François - 391 chemin du Martin  
abri de voiture non fermé

Déposée le 07 août - Refusée le 02 septembre  
RAOUX Bernadette - 749 chemin du Bois  
abri de voiture non fermé

Déposée le 26 août - Refusée le 18 septembre  
FARGEOT Guillaume - 310 chemin du Per-  
rin - création d'une terrasse en bois et modifi-  
cation d'ouverture

Déposée le 31 août - Accordée le 09 septembre  
PAILLASSON Mélanie - 69 chemin du Perrin  
abri de jardin

Déposée le 04 septembre - Accordée le 18 septembre  
FONTENEAU Franck - 576 chemin de Font  
- lavis - pose d'une fenêtre de toit (Velux)

Déposée le 30 septembre - Accordée le 13 octobre  
FARGEOT Guillaume - 310 chemin du Perrin  
création d'une terrasse et modification d'ou-  
verture

Déposée le 30 septembre - Accordée le 13 octobre  
ANGELIER Serge - 71 rue des Saules  
démolition et reconstruction d'un abri de jardin

*DÉCLARATIONS PRÉALABLES*

Déposée le 01 octobre - Accordée le 13 octobre  
 BONHOMME Pascal - 755 chemin du Tacot  
**remblais de terre pour faciliter l'accès au terrain**

Déposée le 09 octobre - Refusée le 13 octobre  
 LACHARME Marie-Louise - 204 chemin de  
 Fontavis - avancée de toit pour couvrir la terrasse

Déposée le 17 novembre - Accordée le 8 décembre  
 VULPAS Sylvain-Max - 236 chemin de Bine  
 carport

Déposée le 30 novembre - Accordée le 8 décembre  
 PINET Jérôme - 1583 route des Tuileries  
 ravalement de façade

Déposée le 08 décembre - en cours  
 NEVEU Didier - 57 montée de la Grande  
 Croix - remplacement de la clôture existante

Déposée le 08 décembre - en cours  
 NEVEU Didier - 57 montée de la Grande  
 Croix - **création d'un abri de jardin**

*PERMIS DE CONSTRUIRE*

Déposé le 30 Décembre 2019 - Accordé le 2 Juillet  
 LAURENT Pierre-Jean – chemin du Bois  
**extension d'une stabulation**

Déposé le 9 mars - Accordé le 24 avril  
 VIELLEFOND Sylvie - 149 chemin de Bine  
 extension véranda

Déposé le 16 mars - Accordé le 22 juillet  
 BISSUEL Benoit - 116 route de Saint Romain  
**agrandissement d'un bâtiment agricole**

Déposé le 12 juin - Accordé le 2 juillet  
 ELTSCHINGER André - les Landes  
 2 tunnels agricoles de stockage

Déposé le 29 juin - Accordé le 07 juillet  
 Cartonnage de la Turdine - ZA la Noyeraie  
**extension de l'usine et aménagement d'une  
 rampe accessible**

Déposé le 03 juillet - Accordé le 28 août  
 BARDOUX Mickaël - 22 rue des Saules  
**création d'un abri voitures et vélo**

Déposé le 24 juillet - Accordé le 10 novembre  
 BREJON Frédéric et Virginie - 171 chemin de  
 la Chana - **création d'une extension d'habitation  
 et abri de jardin**

Déposé le 31 juillet - Accordé le 09 octobre  
 AUROUSSET David - 210 rue de la Chana  
**rénovation d'une dépendance en habitation**

Déposé le 04 septembre - Accordé le 06 novembre  
 RAOUX Bernadette - 749 chemin du Bois  
**implantation d'un auvent abri voiture**

Déposé le 21 septembre - En cours  
 BESSON Éric - ZA la Noyeraie  
**construction d'un bâtiment structure métallique**

Déposé le 08 octobre - En cours  
 Eurydice Finances - ZA la Noyeraie  
 implantation de bâtiments pour des locaux arti-  
 sanaux et stockage

Déposé le 18 novembre - En cours  
 LACHARME Marie-Louise - 204 chemin de  
 Font- lavis - toiture en aluminium, avancé de toit  
 pour couvrir la terrasse (véranda non fermée)



### *Modification de droit commun n°1*

Prescrite en novembre 2019, la procédure de modification n°1, également impactée par la pandémie, approche de son terme.

Pour rappel, cette modification consiste à :

- ◆ faire évoluer le zonage du site de l'ancienne école,
- ◆ mettre à jour des emplacements réservés,
- ◆ adapter la gestion des habitations existantes en zones agricoles aux nouvelles dispositions réglementaires,
- ◆ créer un secteur Nv destiné à l'habitat des gens du voyage,
- ◆ modifier une orientation d'aménagement et de programmation (OAP),
- ◆ actualiser et préciser le règlement écrit.

Initialement prévue en avril, l'enquête publique s'est finalement déroulée du 7 au 27 septembre et a recueilli 11 observations émises sur les registres papier ou électronique, par courrier ou courriel.

Le dossier de modification actualisé en conséquence sera soumis au Conseil municipal en début d'année 2021.

### *Travaux connexes de l'aménagement foncier*

Comme pour toute infrastructure de cette nature, la réalisation de l'A89 entre BALBIGNY et LA TOUR-DE-SALVAGNY s'est accompagné de la possibilité de procéder à un aménagement foncier, agricole et forestier (AFAF) en vue d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales, agricoles ou forestières, et d'assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux.

Le Département est en charge de cette démarche qu'il a conduite à échelle intercommunale, en s'appuyant sur une commission dont la composition est réglementaire et associe propriétaires, exploitants, collectivités et associations. SARCEY est inclus dans un périmètre comprenant les communes de BULLY, ST GERMAIN-NUELLES et CHÂTILLON-D'AZERGUES.

Cette commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) a choisi en 2009 d'engager cette procédure sur une surface de près de 1.800ha. Elle comprend plus de 1.700 comptes de propriété, destinataires d'un courrier recommandé à chacune des grandes étapes de la procédure. Cette dernière a abouti à un projet d'aménagement (réorganisation parcellaire et programme de travaux connexes) soumis à enquête publique au printemps 2016. Les transferts de propriété qui en sont issus sont effectifs depuis septembre 2018.

Cette procédure s'achève avec les travaux connexes en cours depuis l'automne 2020. Sur la commune, ils consistent principalement en la création ou le réaménagement de chemins et d'accès aux parcelles, la dépose et pose de clôtures, la plantation d'une haie, la pose de drains, le débroussaillage et l'ensemencement de parcelles.

Les communes ont confié à l'Agence technique départementale la maîtrise d'œuvre des travaux, qui sont entièrement financés par Vinci Autoroutes pour un montant total de 314 006,70 € HT.

### *VOIRIE*

Malgré un retard dû à la COVID et à l'installation tardive du conseil, la commission a fait l'état des différentes voiries communales pour entreprendre les futurs travaux nécessaires. Il a été constaté que les voiries sont en assez bon état général grâce aux travaux entrepris par les mandats précédents.

### *Sécurisation*

En septembre, des chicanes ont été mises en place sur la route de Saint-Romain aux abords de l'école pour permettre le ralentissement des véhicules et étudier le comportement des automobilistes.

Une décision sera prise pour l'aménagement définitif de cette voirie en 2021.

### *Les projets*

En décembre, la commission s'est réunie avec les services du Département pour une étude globale de la voirie située en agglomération (village).

Les travaux envisagés pour le mandat sont :

- ◆ rétrécissement de voirie,
- ◆ création de plateaux surélevés,
- ◆ création de chicanes,
- ◆ mise en place de priorités à droite,
- ◆ création de places de stationnement, plus particulièrement pour l'accès aux commerces.

L'objectif est la sécurité de tous (piétons, cyclistes, véhicules agricoles, automobilistes...).

### *Les bornes à incendie*

Une visite technique des pompiers sur les bornes incendie a été réalisée pour contrôler l'état général et le débit. Le prestataire SUEZ est intervenu sur les bornes défectueuses et nos agents communaux ont nettoyé les accès et les abords. La borne située au lieu-dit "Magny" hors service suite à un accident de la route ainsi que la borne en mauvais état au lieu-dit Charpenay seront changées en début d'année 2021.



Crédit photo A. Morival

La nouvelle commission « Bâtiments et vie associative » a été installée en juin alors que les bâtiments communaux étaient fermés à toute activité.

La totalité des réservations pour la salle des fêtes, la salle des boules et la maison des associations était de fait annulée. Les activités associatives ont pu reprendre en septembre avec une organisation particulière afin de tenir compte des impératifs sanitaires : partage de la salle des fêtes afin d'éviter le croisement des usagers, nettoyage renforcé des locaux, pose de distributeurs de gel hydroalcoolique et affichage des recommandations.

Le deuxième confinement a interrompu à nouveau les activités associatives ; seule l'école a pu alors utiliser la salle des fêtes comme salle d'évolution. Mi-décembre, les activités associatives encadrées pour les enfants ont repris dans la salle des fêtes et nous verrons à quels changements nous devons nous adapter les prochaines semaines.

Au-delà de cette situation immédiate incertaine, d'autres projets doivent être mis à l'étude :

### *Le devenir de l'ancienne école*

En 2019, lors du précédent mandat, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) du Rhône et de la Métropole a fait une étude d'opportunité concernant le site de l'ancienne école, présentée depuis au nouveau conseil municipal.

Elle constitue une base de travail du nouveau conseil municipal en recensant différents scénarios possibles, tant sur l'évolution des bâtiments que sur l'accessibilité au site.

Le choix d'aménagement devra tenir compte de l'ensemble du tènement communal, de la chronologie et de ses destinations futures (logements, locaux professionnels, locaux associatifs ou autres). La cour a été débarrassée des algécos vendus cet été et les bâtiments de l'ancienne maternelle sont mis à disposition d'associations sarcey-royales.

Les agents communaux ont reclus le site. Le bâtiment principal sert de lieu de stockage, avec un minimum de chauffage et de ventilation pour sa préservation. A l'automne, il a été utilisé pour des exercices d'entraînement par les pompiers et temporairement le lieu pourra à nouveau leur servir pour différentes manœuvres.

Nous regrettons cependant les intrusions dont il a été l'objet durant l'été.

### *La transition écologique*

Le PCAET (Plan climat-air-énergie territorial) de l'Ouest lyonnais fixe des objectifs ambitieux de réduction d'émission de CO2 par la production d'énergie thermique et électrique, ainsi qu'une amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

La CCPA va s'engager plus fortement sur la transition écologique de notre territoire en associant les communes à cette démarche.

La commission pourra notamment étudier dès 2021, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de bâtiments communaux.

### *Contrôles et maintenance des équipements*

La CCPA a engagé un groupement de commandes relatif aux contrôles réglementaires, à la vérification et la maintenance des différents équipements communaux, bâtiments et extérieurs : sécurité incendie, installations électriques et thermiques, climatisation, appareils de cuisson et hottes, équipements sportifs et de loisirs.

Le Conseil municipal a choisi de saisir cette opportunité afin de pourvoir les prestations non réalisées actuellement ainsi que celles qui sont menées par des organismes agréés... en espérant que la mutualisation en diminue le coût.



Crédit photo G. Carrier



Au cours de cette année 2020 si particulière, la commune de SARCEY s'est embellie de nouveau d'un tapis de fleurs resplendissantes.

Afin que notre village soit plus agréable à vivre et à découvrir, les municipalités ont accordé depuis plusieurs années une attention particulière au fleurissement.

Ce spectacle ne serait pas possible sans le travail méticuleux de nos deux agents communaux David MATTER et Martial CORNU qui, chaque année, composent les massifs et les entretiennent.

**Mais c'est une équipe bien plus large qui rend possible ce fleurissement:** en effet, nous avons la chance sur SARCEY d'avoir une équipe de bénévoles sans qui tout serait bien plus compliqué et pour cela nous les remercions très sincèrement. C'est un grand atout pour notre commune que d'avoir cette équipe dynamique, motivée et toujours très disponible pour donner la main à nos agents techniques. Sans eux, le village ne pourrait pas participer aux différents concours et n'aurait pas aussi fière allure.

Nous en profitons également pour remercier Julien SUBRIN, ancien Adjoint en charge du fleurissement qui, au cours des six dernières années a largement contribué au développement du fleurissement sur notre belle commune ainsi qu'à l'obtention de la seconde fleur du label Villes et Villages Fleuris.



*Remise de la deuxième fleur à l'Hôtel de la Région  
Le bonheur se lit sur le visage de Monsieur PINET*

Ce label vient souligner l'orientation de la commune visant à conduire une démarche plus globale de valorisation de son cadre de vie par :

- ◆ une évolution du fleurissement privilégiant les plantes vivaces tout en les associant à des annuelles, et en recherchant à l'étaler sur les différentes saisons;
- ◆ la cohérence des aménagements en conciliant fleurissement et valorisation des patrimoines bâti et paysager, tout en conservant un caractère rural et naturel au village;
- ◆ une gestion raisonnée et durable en recherchant une gestion économe de l'eau, en pratiquant un désherbage manuel et le paillage des massifs.



# FLEURISSEMENT



Vous avez pu également observer la création d'un nouveau massif au carrefour de la rue de la Chana et de la route de Magny couplant un aménagement de voirie pour améliorer la sécurité et un embellissement de la zone avec la naissance de ce massif.

Cette démarche est en cohérence avec la politique d'aménagement de la commune qui chaque fois qu'elle effectue dans le bourg ou dans un hameau une rénovation, s'impose d'intégrer au mieux un aspect de qualité environnemental et de gestion durable. Le but est de trouver le bon compromis entre les plantes annuelles et les plantes vivaces ou arbustes pour avoir un fleurissement de qualité dans un cadre agréable et fonctionnel.



*Nous en profitons pour passer un appel à d'éventuelles candidatures car pour que ce travail reste possible nous avons sans cesse besoin d'étoffer notre équipe de bénévoles. Pour cela, d'abord il n'y a rien d'obligatoire, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues selon leurs disponibilités; les bénévoles se réunissent aux beaux jours, tous les mardis matin pour l'entretien des massifs ainsi que pour les plantations, alors si vous recherchez une petite activité, vous pouvez contacter la mairie pour des informations complémentaires.*

Concernant l'arrosage, SARCEY s'est engagée dans une gestion raisonnée de la ressource en eau. Elle utilise le plus possible un système d'arrosage en goutte à goutte. L'arrosage automatique est un procédé économique qui permet de doser et localiser l'apport d'eau grâce à des arroseurs statiques. Cette technique d'arrosage permet d'une part de limiter la consommation d'eau et d'autre part évite une intervention quotidienne des agents municipaux.

Pour le désherbage, celui-ci se fait, manuellement, notamment pour les massifs avec l'aide des bénévoles, et par brûleur sur les autres espaces.

Enfin, chaque année, la commune de SARCEY embauche un jeune saisonnier durant l'été afin de renforcer l'équipe des agents municipaux pour l'entretien et l'arrosage des plantations. Nous remercions Perrine pour son investissement ces 2 derniers étés.

Merci à ces ressources humaines précieuses ainsi qu'aux conseillers qui apportent également de temps à autre de l'aide pour les plantations, l'arrosage ou l'entretien des massifs.



L'année 2020 s'est déroulée sous l'emprise de la pandémie avec des périodes d'absence et des périodes de présence des élèves. Le courage inné de certains ou les méthodes plus ou moins incitatives de quelques parents ont permis à beaucoup d'opérer un suivi dans le travail. Sous la houlette des enseignants qui ne se sont pas démotivés, la transmission de savoirs et de devoirs par internet ou autre communication appropriée, ne s'est jamais arrêtée.

Les tâches matérielles au niveau des locaux ont, elles aussi, été accomplies par l'ensemble des personnels communaux avec un regain d'activité puisqu'en plus des tâches habituelles, venait se greffer celle de la désinfection imposée par les circonstances sanitaires.

Et puis les vacances arrivant, nous apprenions que Monsieur COQUARD, le directeur, allait s'en aller. Nous en profitons, ici, pour souligner le travail qu'il a accompli à l'école, le partage qu'il a instauré au niveau de l'équipe enseignante, son intégration dans la commune et sa participation active, pour la construction de la nouvelle structure scolaire. Bonne continuation à lui dans ses nouvelles fonctions.

Lors du dernier conseil d'école, nous faisons alors la connaissance de sa remplaçante, Madame THEVENIN, venant de PONTCHARRA SUR TURDINE. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Puis la rentrée est arrivée : même si les normes sanitaires ont été durcies, cette fois l'ensemble des enfants est présent ! Les enseignements tirés de l'expérience vécue lors du printemps dernier ont permis une transition efficace, sans grande agitation.

Actuellement, l'effectif de l'école est de l'ordre de 95 élèves. Il est à peu près stable par rapport aux dernières années. Malgré les conditions strictes lors des regroupements, les élèves du Cours Moyen ont tenu à participer aux commémorations du 11 novembre en produisant un texte intitulé « Liberté » communiqué sur Facebook et sur le site de la Mairie. Les Cours élémentaires ont, eux, élaboré des productions sur le thème de la guerre. Les projets vont bon train et, sans dysfonctionnement de nature extérieure, cette année scolaire devrait être riche en productions variées et en apprentissages.

### Projets 2020/2021

- ◆ Des activités découvertes de l'environnement et de la nature sont programmées avec la participation du SYRIBT.
- ◆ Une animation « Cultur'en bus » aura lieu sur deux jours les 1er et 2 février.
- ◆ L'activité « Chut on lit » est reconduite.
- ◆ La participation au concours de lecture « Les incorruptibles » est aussi reconduite.
- ◆ Un projet d'activité jardin est en cours d'élaboration.
- ◆ Quelques-uns des plus grands élèves sont sollicités pour encadrer les plus petits lors des repas à la cantine.
- ◆ Des ventes de fromage ou pizzas vont être organisées pour collecter des fonds destinés à la coopérative scolaire.

Nous souhaitons une excellente réussite aux élèves et les meilleurs vœux possibles à tous pour cette année.



L'équipe pédagogique de l'école Émile BLANC

Rappelons les indispensables et fondamentales règles à respecter par les parents :

- ◆ Vérifier la température de l'enfant avant qu'il ne vienne à l'école
- ◆ A l'apparition de la fièvre ou des symptômes de l'épidémie, isoler l'enfant en le gardant à la maison
- ◆ Porter un masque est obligatoire même sur le parking
- ◆ Garder la distanciation entre les individus dehors et aussi à l'intérieur pour les parents qui amènent les plus petits.
- ◆ Pour des questions de sécurité, nous rappelons que le stationnement est strictement interdit devant l'entrée du restaurant scolaire et devant celle de l'entreprise JOMARD

Nous comptons sur la bonne volonté de chacun pour que soient respectées ces différentes règles.

## NOTRE MYTHIQUE NATIONALE 7



Pour ceux de nos concitoyens qui pensent que les bouchons pour se rendre à leur travail ou sur leur lieu de vacances sont une dérive des quelques deux ou trois dernières décennies, qu'ils se ravissent, il n'en est rien. C'est la Route Nationale 7 qui en a la primeur dans les années 1950/1960. C'est, en effet, à cette époque là

que, lors des grands départs pour les congés annuels, se sont développés ces interminables files de véhicules et ces arrêts inopinés. Quelques endroits caractéristiques bien ciblés deviendront, année après année, des points noirs de plus en plus importants.

A l'époque, cela se passait dans la bonne humeur et il n'était pas rare de voir sortir des coffres des automobiles les paniers de victuailles pour se restaurer sur les premières tables de camping pliantes. La traversée des pittoresques et beaux villages par le long ruban de bitume de la nationale faisait oublier le temps que l'on perdait à rejoindre le Midi. Les entrées de la plupart d'entre eux se faisaient sous les ombrages d'une belle et longue double rangée de platanes. Le flot repartait et se reformait plus loin lors des points renommés pour leur étroitesse ou leur intense trafic : LAPALISSE, LYON CHOULANS, SAINT-RAMBERT-D'ALBON, CARPENTRAS, ORANGE etc.

Outre les ralentissements et leur lot de désagréments, la « 7 » présentait mille attraits au niveau de ses paysages, de la diversité des communes et aussi des lieux culturels que l'on pouvait trouver jalonnant ce parcours. Un point essentiel également était la variété des ravitaillements tant mécaniques que de restauration et la diversité de la gastronomie tout au long du parcours. Les relais se succédaient, Relais de PARIS, Relais des 200 Bornes, les restaurants étaient en nombre et pour la plupart se taillaient bonne réputation, et la gastronomie s'invitait à qui prenait le temps de s'arrêter au Chêne Vert à BOLLENE à l'étoile Troisgros à ROANNE et bien d'autres.

Cette diversité foisonnante et la vitalité de cette voie unique ont inspiré les artistes de tous talents à fêter, vénérer, représenter les lieux et attraits, en dessins, peintures, photos, films et aussi, bien sûr, en chanson.

### L'opportunité

Apprenant qu'une association dédiée à la RN 7 existait dans la région, sous couvert d'une association nationale, le délégué au tourisme de la commune a saisi l'opportunité de se faire inviter à une réunion de cette association et également d'y adhérer en tant que membre. L'association locale, «les Amis de la RN 7 69 » par les Amis du VIEIL ARBRESLE, est plus spécifiquement chargée de la promotion et de l'animation du tronçon reliant le PIN BOUCHAIN à TASSIN-LA-DEMI-LUNE

L'association est née à la suite de la publication d'un ouvrage co-écrit par messieurs Gabriel FUILANT et Pierre BISSUEL qui rassemble l'ensemble d'un travail fait sur des archives, travail visant à retrouver mémoire de cet axe entre RHÔNE ET LOIRE, partant de la « Voie Royale », puis de la « Route Nationale 8 » sous le Premier Empire pour arriver enfin arriver à « Route Nationale 7 » sous la «Restauration».

La commune de SARCEY ne figure pas totalement sur le tracé de la nationale mais elle est située sur la « Voie Royale ». Ce biais lui permet de postuler pour organiser, à l'avenir, un rassemblement de voitures anciennes avec, on peut rêver, un ravitaillement à la salle des fêtes communale ? On croise les doigts!

En attendant, pour raviver quelques souvenirs aux anciens utilisateurs de cette belle route, une exposition s'est tenue à la Maison des Associations, du 5 septembre au 20 septembre, sous la responsabilité des animatrices de la bibliothèque. Il s'agissait d'une passionnante exposition de photos de Monsieur René BLANCHOT, sur la RN 7, entre le PIN BOUCHAIN et TASSIN-LA-DEMI-LUNE.



Credit photo R Blanchot

On ne peut pas dire que l'année écoulée ait été très favorable à l'afflux de touristes dans notre commune mais nous avons quand même pu observer la venue de quelques marcheurs et autres amoureux de la nature.

Quelques jours avant le développement de l'épidémie de Covid-19, une visite organisée par l'Office de Tourisme de L'ARBRESLE a fait escale dans notre commune. Elle se composait d'une vingtaine de personnes venues de divers horizons de notre territoire. Elles ont été guidées vers les points caractéristiques de L'ARBRESLE, BULLY et SARCEY.



Arrivées dans notre commune, elles ont pu admirer la vue depuis l'esplanade de la MADONE en se repérant grâce à la table de lecture. Depuis les hauteurs du Chemin des Quartières, elles ont reçu des explications à propos de la source et de Hôtel des Thermes, visibles en contrebas.

Dans le village proprement dit, une halte au cimetière leur a permis de prendre connaissance de l'existence de la tombe de Michèle GIRARDON et ainsi de se remémorer quelques films et épisodes télévisés que cette artiste a tournés. Les haltes suivantes leur ont tour à tour fait apprécier le tilleul de SULLY, l'Hôtel des Bains, l'Église en pierres dorées, ainsi que l'exceptionnel monument aux morts qui y est adossé. Enfin, l'attention des amateurs de l'histoire de France a été attirée par la plaque accrochée au mur de l'épicerie, plaque qui rappelle l'établissement de la première mairie-école en ce bâtiment, le plus ancien édifice public construit depuis la Révolution.

## NOTRE PATRIMOINE

Nos productions agricoles, viticoles, nos commerces, tout cela est apprécié dans nos murs et à l'extérieur de ceux-ci. Qui se souvient des cultures des séchoirs de chanvre (Chana), et des tuileries etc.? Alors n'avons-nous pas un patrimoine à mettre en valeur ? Il doit certainement se trouver des zones d'ombres qui n'ont pas encore été explorées.

### Avis de recherche

Notre commission patrimoine communale sollicite les personnes susceptibles d'avoir des informations sur Michèle GIRARDON, la famille GIRARDON, ses ancêtres CLAVEL ainsi que sur les LAPANDERIE (père et fils). Nous sommes pre-



neurs de toute information qui pourrait enrichir nos connaissances.

Nous désirons aussi faire des copies de cartes postales anciennes représen-

tant le village et ses alentours. Si vous avez d'anciennes photos, vous pouvez nous les envoyer à la mairie par mail ou les déposer en mairie avec vos coordonnées.

Nous sommes également ouverts à toute proposition susceptible d'attirer de nouveaux visiteurs sur la commune.

Nous vous remercions chaleureusement par avance pour toute initiative que vous prendrez pour répondre à ces attentes.

18 place Sapéon  
69210 L'ARBRESLE  
04.74.01.68.87  
officedetourisme@paysdelarbresle.fr  
[www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

*Nous profitons de cet article sur le patrimoine pour rendre un hommage appuyé à Pierre BISSUEL, l'une des mémoires vives de la commune qui s'est éteinte dans le courant du mois de novembre.*

*Féru d'histoire au sens large et aussi d'histoire locale, son érudition va beaucoup manquer. Nous devons le remercier pour les travaux de recherche, de compilation et les réalisations qu'il a entrepris au cours de son existence, en particulier ses écrits et ses dessins ; nous lui devons, entre autres, la conception du blason de la commune.*

*Nous adressons nos sincères condoléances à ses proches.*

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) renouvelé s'est installé le 8 juillet 2020. Son conseil d'administration se compose de 9 membres :

- ◆ Olivier LAROCHE, maire et président,
- ◆ Ghislaine CARRIER, vice-présidente, Marlène BOURBON, Mylène PISS et Dominique THORE conseillers municipaux,
- ◆ Agnès GIRIN pour l'association des aînés, Marie-Louise LACHARME, bénévole à l'ADMR, Sandrine LAROCHE pour l'association des familles et Marie-Agnès CHAZALET pour les associations de personnes handicapées.

Nous avons fait le choix de le maintenir à SARCEY même si un CCAS n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 1500 habitants.

Dans les attributions obligatoires du CCAS, il y a notamment l'instruction des demandes d'aides sociales légales. C'est le cas par exemple de l'aide à l'hébergement des personnes âgées ou handicapées, sollicitée par un habitant ou sa famille. Le dossier est ensuite transmis aux services du Département qui statuent sur une éventuelle ouverture de droits.

Le CCAS doit aussi réaliser une analyse des besoins sociaux de notre commune afin de mettre en adéquation ses actions et les besoins de la population. Ce travail sera conduit avec l'accompagnement technique de la CCPA et des Unions nationale et départementale des CCAS (UNCCAS et UDCCAS 69).

Le CCAS peut attribuer également des aides de différentes natures et décider d'actions particulières dans la limite de son budget.

Cette année, le conseil d'administration a décidé à titre exceptionnel d'octroyer un bon d'achat de 25€ à toutes les personnes de 70 ans et plus, à utiliser chez les commerçants de la commune.

Cela concerne 110 personnes et a compensé quelque peu le repas des aînés qui n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Comme les années précédentes, nous avons distribué des colis de Noël aux anciens en maison de retraite.

Pendant les périodes de confinement, la mairie a appelé un certain nombre de personnes parmi les plus âgées, certaines avaient besoin de courses, alimentaires ou de pharmacie mais la plupart ont pu s'organiser avec le soutien des familles, des voisins. La vigilance des proches s'est avérée précieuse et efficace.

La commune a mis en place un registre nominatif « Plan d'Alerte et d'Urgence », obligation réglementaire.

Toute personne qui se sent vulnérable du fait de son âge, de son état de santé, de son isolement familial, de son handicap ou d'une autre raison personnelle, peut se faire inscrire dans ce registre. Il suffit d'une simple demande, faite par la personne elle-même ou par un tiers avec son accord. L'inscription peut être faite pour une période limitée comme une convalescence, l'absence temporaire des enfants ou autre.

Cela nous permet de donner une priorité aux appels téléphoniques quand il y a une situation de danger. Une veille peut ainsi s'organiser en fonction des besoins et des circonstances afin que personne ne se trouve dans une situation de détresse.

### Sécurisation du réseau électrique

Après 2 ans d'études et surtout de formalisation des accords avec les propriétaires, le SYDER (Syndicat d'énergies du Rhône) a lancé cet été les travaux de sécurisation du réseau électrique desservi par le poste du Charpenay, secteur qui avait subi des coupures répétées ces dernières années.

Ils se sont achevés en octobre et ont consisté à modifier les poteaux (5 remplacés, 1 déplacé, 1 supprimé) à enfouir une partie du réseau et à retirer des lignes basse tension.

Ce chantier a représenté un montant de 51.000 € investi par le SYDER.

### Déploiement de la fibre optique

Le déploiement de la fibre optique sur le Rhône se poursuit avec la particularité de se faire à l'initiative des 2 opérateurs Orange et SFR qui investissent sur leur fonds propres. Les collectivités ne sont donc pas commanditaires des travaux auxquels elles ne participent pas financièrement.

L'objectif demeure de rendre les logements raccordables d'ici 2022 au plus tard avec construction du réseau d'ici 2020.

Cette opération a commencé à se concrétiser progressivement en 2020 sur notre commune également, où Orange développe son infrastructure. Au 8 septembre, 789 logements sur 980 étaient adressables et 180 étaient éligibles du Bourg jusqu'à la rue des Saules.

La poursuite du déploiement va notamment se faire en aérien pour desservir les hameaux et nécessitera de remplacer 75 poteaux télécom sur la commune. Les premiers seront posés dès début 2021.

Vous pouvez suivre l'avancement sur le site d'Orange : [reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique](https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique)

Orange déploie la fibre jusqu'au point de branchement de votre bâtiment. Pour les immeubles ou copropriété de 4 logements ou plus, le raccordement nécessite obligatoirement une convention d'installation entre Orange et le propriétaire ou la copropriété. Le modèle est disponible via le site d'Orange cité ci-dessus.

Le raccordement jusqu'à l'intérieur de votre domicile/entreprise relève du fournisseur d'accès que vous choisissez. Et vous devez lui mettre à disposition les moyens d'acheminement (fourreaux, gaines) permettant d'amener le câble en fibre optique jusqu'au bâtiment.

Aussi, avant la venue du technicien, identifiez les réseaux télécom déjà installés chez vous et dégagez les accès techniques pour faciliter votre raccordement.

Attention, le réseau téléphonique historique en cuivre déployé par Orange (ex-France Telecom) reste sa propriété, y compris sur le domaine privé et ce jusqu'à la prise principale dans votre domicile.

Aussi, toute désinstallation des anciennes installations téléphoniques reste interdite, sauf accord express du particulier, mais reste fortement déconseillée, au risque de ne plus pouvoir avoir accès à cette technologie fonctionnelle, en cas de dysfonctionnement de la nouvelle infrastructure en fibre optique.

En cas d'échec du raccordement, votre fournisseur d'accès doit se charger de faire remonter les problèmes constatés à Orange.

### Fait insolite sur la D338

La nuit du mercredi au jeudi 24 septembre dernier, un convoi exceptionnel transportant le pied d'une éolienne s'est couché sur la chaussée de la D338 dans le sens Tarare/Les Ponts Tarrets.

Il n'y a eu aucun blessé mais la route a été bloquée toute la journée. En effet, l'évacuation de ce tube mesurant 50 mètres et pesant environ 66 tonnes a pris du temps. Tout est rentré dans l'ordre en fin de journée et le pied de l'éolienne a pu rejoindre son lieu d'installation à VALSONNE.



Crédit photos: R. Faury



*NOUVEAU MANDAT 2020-2026*

Le Président de la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle, Pierre-Jean ZANNETTACCI a été réélu lors du conseil communautaire du 9 juillet.

Présentation des Vice-présidents et délégués :

1<sup>er</sup> vice-président en charge de l'agriculture et du tourisme : Florent CHIRAT

◆ Délégué agriculture : Franck CHAVEROT

2<sup>e</sup> vice-président en charge du développement économique : Noël ANCIAN

◆ Délégué développement économique : Charles-Henri BERNARD

3<sup>e</sup> vice-présidente en charge de la mobilité, des transports : Virginie CHAVEROT

4<sup>e</sup> vice-président en charge de la transition écologique et énergétique, de l'environnement et des déchets : Morgan GRIFFOND

◆ Délégué déchets : Daniel LOMBARD

5<sup>e</sup> vice-président en charge des finances, de l'informatique et de la mutualisation : Diogène BATALA

◆ Délégué mutualisation : Olivier LAROCHE

6<sup>e</sup> vice-président en charge des solidarités : Jean-Bernard CHERBLANC

7<sup>e</sup> vice-président en charge de l'aménagement du territoire : Alain THIVILLIER

8<sup>e</sup> vice-président en charge de la culture, jeunesse et sport : Richard CHERMETTE

◆ Délégué sport : Yvan MOLLARD

◆ Délégué jeunesse : Frédéric TERRISSE

9<sup>e</sup> vice-président en charge de la voirie, pluvial et assainissement : Christian MARTINON

◆ Délégué pluvial et assainissement : Bertrand GONIN

*Retrouvez tous les conseillers communautaires sur le site de la CCPA.*

*DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**Fonds de solidarité au commerce et à l'artisanat du Pays de L'Arbresle*

Pour faire face à l'impact immédiat de la crise sanitaire lié à la Covid-19, la CCPA a mis en place un plan de soutien à l'économie locale, destiné aux entreprises sédentaires et domiciliées sur le territoire du Pays de L'Arbresle.

Une subvention forfaitaire composée d'un seuil plancher de 1.000€. Ce seuil pouvait être complété :

◆ d'un montant forfaitaire de 500€ en cas de paiement d'un loyer

◆ d'un montant forfaitaire de 500€ en cas d'emploi d'au moins 1 salarié

Les demandes ont été faites du 4 mai au 15 juin. 270 dossiers ont été déposés.

*Le Canevas 2.0, coworking*

Pour un besoin ponctuel ou régulier, l'accès à l'espace Le Canevas 2.0 est possible suivant deux modalités proposées :

◆ un accès « membre » avec quatre formules d'abonnements mensuels permettant un accès indépendant 24h/24 7j/7 ;

◆ un accès « non-membre » avec une tarification à l'usage et des horaires limités sans abonnement, sur réservation préalable de son poste de travail.

4 espaces à louer (2 bureaux, 2 salles de réunion) avec une tarification à l'heure, à la demi-journée ou la journée

Lieu fédérateur et convivial, il propose :

◆ Un service d'accueil et d'orientation des porteurs de projet / créateurs d'entreprise pour les orienter dans leurs démarches (sur RDV, avec l'animatrice du lieu) ;

◆ Une offre en animations collectives dédiée aux entrepreneurs (utilisateurs du coworking mais pas seulement) ;

◆ Des temps d'échanges et des rencontres, en lien avec les partenaires dédiés à l'entrepreneuriat et les partenaires locaux (CEOL, IDDL...).

*Pour plus de renseignements :*

Marine BRAILLON 04.87.34.02.71

[lecanevas2.0@paysdelarbresle.fr](mailto:lecanevas2.0@paysdelarbresle.fr)

84 rue Claude Terrasse, 69210 L'Arbresle

## VOIRIE - MOBILITÉ

### *Extension du parking de la gare du Charpenay*

Afin de faciliter la mobilité sur son territoire, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a déjà réalisé de nombreux aménagements d'aires de stationnement sur les gares de son territoire (Dommartin, Lentilly, L'Arbresle et Sain Bel).

Suite à l'aménagement d'une première partie du parking du Charpenay sur la commune de Lentilly en 2009 et dans un souci de renforcer la mobilité, la Communauté de Communes a réalisé 248 places de stationnement supplémentaires.

Les travaux permettent ainsi une bonne gestion des eaux de ruissellement pour mieux intégrer les eaux pluviales. Un aménagement paysager a vu le jour aux abords du parking afin de compléter l'ensemble.

Le coût des travaux est de 718.571,24€ TTC avec des subventions à hauteur de 244.896€ de la part de l'État dans le cadre du contrat de ruralité et 140.568€ de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le parking a été ouvert au public le 1<sup>er</sup> mars.

### *Création d'une aire de covoiturage*



Pour compléter de manière innovante les dispositifs de parking de gares réalisés depuis 2009 et faciliter la mobilité sur son territoire,

la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a souhaité réaliser une aire de covoiturage sur un point stratégique.

Dans un souci de développer une mobilité alternative et un changement d'habitude des usagers utilisant seul leur véhicule particulier, la CCPA a réalisé cette aire de covoiturage à l'entrée de l'A89 sur la commune de Fleurieux-sur-L'Arbresle.

Les 28 places de stationnement créées, dont 1 pour les Personnes à Mobilité Réduite, rencontrent depuis l'ouverture de l'aire en septembre 2019 un réel succès.

Les travaux, réalisés avec un objectif de développement durable, se décomposent notamment par la mise en place de matériaux permettant une infiltration des eaux de pluie et l'installation de mâts d'éclairage public alimentés par des panneaux solaires. Le coût des travaux est de 110.640€ TTC

## AGRICULTURE

Dans le cadre du plan de soutien au tissu économique local face à la COVID19, les dossiers agriculture ont représenté 4% de la demande totale pour un montant global de 12.000€ d'aides accordées.

En 2020, la CCPA a accompagné la création d'un nouvel atelier de transformation collectif sur le territoire, ce qui porte à 5 le nombre d'ateliers de transformation créés depuis le début du mandat.

Dans le cadre du financement des animations scolaires agricoles, trois films pédagogiques ont été réalisés pour présenter l'agriculture locale.

Des rencontres entre les cédants et les porteurs de projets agricoles ont été organisées. Une convention avec la Chambre d'agriculture pour favoriser l'installation et la transmission des exploitations a été signée.

La CCPA a porté en 2020 une étude concernant la mise aux normes de retenues collinaires dans la région de Bessenay afin de mettre en place une dynamique globale de gestion de l'eau agricole.

Dans le cadre du Plan Beaujolais pour le soutien de la filière viticole, la CCPA a apporté une aide à la Cave AGAMY concernant l'opération « distribution des vins du Beaujolais sur le marché traditionnel Français ».

Enfin, un pont bascule a été construit sur la commune de Savigny pour permettre aux agriculteurs du secteur de disposer d'un outil de pesage adapté.

## HABITAT

Le Programme local de l'habitat (PLH) du Pays de L'Arbresle approuvé en 2014 est arrivé à son terme fin 2019. Il a été prorogé de deux années dans l'attente de l'élaboration du prochain PLH afin d'assurer une continuité de la politique en matière d'habitat menée par la Communauté de Communes. Il comprend des actions comme le soutien à la production de logements sociaux, à la réhabilitation du parc privé, mais également l'accompagnement vers et dans le logement des jeunes et des ménages les plus fragiles...

Porté par les élus et co-construit avec les acteurs du territoire, le troisième PLH du Pays de L'Arbresle est donc en cours d'élaboration depuis mi-2020. Il définira pour 6 ans les orientations et le programme d'actions de la politique de la Communauté de Communes pour répondre aux besoins en logements et en hébergements (parc public et privé, parc existant et constructions nouvelles).

## TOURISME

Dans le contexte très particulier lié à la crise sanitaire, l'Office de tourisme du Pays de L'Arbresle a tout de même souhaité proposer en 2020 une offre riche de découvertes et de loisirs pour tous les publics et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

### Les balades gourmandes

**Marcher et manger !** Toute l'année 7 balades à faire en toute autonomie avec sa fiche de rando, le jour de son choix.

À la pause vous dégusterez un pique-nique de produits locaux (qui peut être livré directement sur l'aire de pique-nique selon la balade choisie !).

Idée cadeau : La formule journée et la formule 2 jours incluant la balade avec le dîner, la nuitée et le petit-déjeuner sont également disponibles sous la forme de coffrets cadeaux à offrir aux amoureux de la nature et des bons produits !

### Dimanches électriques : balades en VTT électriques!

De mars à octobre, accompagné par un guide-moniteur en petit groupe de 10 personnes, partez en balade en VTT électrique à la découverte des beaux chemins du Pays de L'Arbresle. RDV pour une saison 3 dès le mois de mars 2021 !

### Mercredis-Découverte et Animations du Samedi

Du printemps à l'automne, quel que soit votre âge, les Mercredis-Découverte et les animations du samedi vous offrent de nombreuses occasions de découvrir les paysages variés, la nature, le patrimoine, les produits du terroir et les savoir-faire des artisans de notre belle région.

RDV dès les vacances de Pâques 2021 pour une nouvelle saison de découvertes dont vous pourrez retrouver le programme complet sur le site internet de l'Office de Tourisme ou bien directement en mairie !

### Animations Nature

Durant tout l'été les samedis, des animations en petit groupe pour toute la famille à la découverte des Espaces Naturels Sensibles des Crêts Boisés et des Carrières de Glay pour découvrir la richesse de la flore locale.

### Les balades ludiques

7 nouvelles balades ludiques viennent d'être créées et sont disponibles depuis les vacances de la Toussaint 2020 !

Le principe ? Muni de votre livret-jeu, partez découvrir en famille le village du Pays de L'Arbresle de votre choix ! Le parcours est jalonné de questions mystères qui vous permettront de résoudre tous ensemble l'énigme finale.

### Les Gnolus : 12 circuits ludiques



Dans les Monts du Lyonnais, ces circuits de Géocaching dans les Monts du Lyonnais vous emmène à la chasse aux Gnolus, ces créatures déjantées, aux origines alambiquées, qui ont envahi le territoire...

En famille ou entre amis, osez l'aventure et arpenitez les 12 parcours qui jalonnent les Monts du Lyonnais, soyez surpris par son patrimoine et partez à la recherche de ces petites créatures qui peuplent notre territoire !

Plus de 3 300 balades ont été effectuées cette première année. 200 familles ont découvert le parcours de L'Arbresle et 135 le parcours de Bessenay, alors pourquoi ne pas commencer vous aussi votre chasse aux Gnolus ?... L'application « Les Gnolus » est disponible gratuitement sur Android et IOS.

### Patrimoine Gourmand

Durant tout l'été, des visites en petit groupe du centre historique de L'Arbresle, du centre historique de Savigny et des Carrières de Glay ont été proposées les mardis et jeudis matin, avec en fin de visite pour le déjeuner un pique-nique de produits locaux livré directement sur place !

Plus d'infos sur toutes ces animations sur le site de l'Office de Tourisme : [www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

## GESTION DES DÉCHETS

### Nouveau règlement des deux déchèteries publiques

Depuis le 3 février 2020, les conditions d'accès en déchèteries publiques ont été modifiées. Les deux déchèteries du territoire sont ouvertes uniquement aux particuliers du Pays de L'Arbresle et aux services techniques des 17 communes.



Les professionnels ont pour obligation réglementaire de gérer leurs déchets dans les filières spécialisées telles que : déchèterie professionnelle (nouveau site à Fleurieux-sur-L'Arbresle), plateforme de déchets verts, contrats de location de bennes, ... Si vous faites des travaux, n'hésitez pas à demander à votre artisan le justificatif de la bonne élimination des déchets produits. Afin de s'assurer que seuls les particuliers utilisent les déchèteries, il a été instauré un quota de passage pour chaque usager valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre :

- ◆ 24 passages par an en véhicule d'un gabarit jusqu'à 3m<sup>3</sup>
- ◆ 6 passages par an en véhicule de gabarit entre 4 et 12m<sup>3</sup>.

Ce quota est largement supérieur à la moyenne de fréquentation d'un usager qui est de 8 passages à l'année. Les véhicules de plus de 12m<sup>3</sup> et de type camion plateaux sont interdits en déchèteries. En cas de quota insuffisant ou de véhicules refusés, le particulier peut accéder à la déchèterie professionnelle.

Avant d'aller en déchèteries, n'oubliez pas votre carte d'accès, elle est obligatoire. Vous retrouverez le formulaire de demande de carte de déchèterie sur le site de la CCPA.

### « Composteur à 20€ » et nouveau guide sur le compostage

Plus de 2 500 composteurs individuels ont été distribués depuis 2016 sur le territoire du Pays de L'Arbresle, soit 15% des foyers équipés ! Plusieurs distributions seront organisées en 2021. Si vous souhaitez en acheter un, sachez que la CCPA vous le propose à 20€ (dans la limite de 2 par foyer). Pour cela, il vous suffit de télécharger le formulaire sur notre site Internet et de nous l'envoyer accompagné des pièces nécessaires (justificatif de domicile et chèque correspondant). Une fois complet, votre dossier est instruit et nous vous informons alors de la date de la prochaine distribution.

Vous souhaitez installer un composteur partagé pour votre copropriété ou votre quartier, faites-vous connaître auprès des services qui vous aideront à la mise en œuvre.

Des questions sur le compostage, le nouveau guide est là pour vous apporter toutes les réponses. Téléchargeable sur [www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)

Informations : [lea.raquin@paysdelarbresle.fr](mailto:lea.raquin@paysdelarbresle.fr) 04.74.01.95.63

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Dans le cadre des « Aînés Connectés » une conférence de deux heures a eu lieu le 20 février sur « Comment surfer sur internet en toute sécurité » : mot de passe efficace, reconnaître les mails frauduleux et les spams, acheter en ligne...

Du 7 au 21 octobre se sont tenues les Semaines de la parentalité. Deux semaines d'ateliers, conférences, temps d'échange avec des professionnels de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité... Ce programme s'adressait aux parents, grands-parents, ados, enfants et professionnels du territoire.

## SOLIDARITÉS

### Petite enfance

La Communauté de Communes a créé quatre Relais Assistants Maternels (RAM) répartis sur le territoire au service des assistants maternels et des familles.

- ◆ Relais Trottinette (RAM itinérant) : Isabelle QUARANTE - 117 rue Pierre Passemard - 69210 SAIN BEL Tél : 04.74.01.68.81 - 06.59.54.52.24  
Mail : relais.trottinette@paysdelarbresle.fr
- ◆ Relais La Ronde des Loupiots : Sylvie LE GAL  
6 impasse Charassin 69210 L'ARBRESLE  
Tél : 04.37.58.05.28  
Mail : relais.larondedesloupiots@paysdelarbresle.fr
- ◆ Relais Les Écureuils : Aurélie PELISSIER  
15 rue de la Mairie 69210 LENTILLY  
Tél : 04.74.01.52.59  
Mail : relais.lesecureuils@paysdelarbresle.fr
- ◆ Relais Pas à Pas : Audrey POLTURAT  
2 rue du Musée - Le Trêve 69210 SAINT PIERRE LA PALUD - Tél : 04.87.34.02.67

### Point Information Jeunesse (PIJ)



Ouvert à tous (anonymement et gratuitement), le PIJ, a pour mission d'aider les jeunes à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent.

Vous serez reçu personnellement par un professionnel qui vous écoutera, et cherchera avec vous les réponses à vos questions, qu'il s'agisse de scolarité, de formation, d'emploi, de logement, de loisirs, de préparer votre départ vers l'étranger, ou encore de monter un projet pour lequel vous cherchez des aides...

Vous trouverez en libre accès de la documentation, des revues, des ordinateurs et même un casque de réalité virtuel pour découvrir les métiers.

Le PIJ met à votre disposition quelques offres d'emploi ou de jobs et organise chaque année des ateliers CV et lettre de motivation, des conférences sur les adolescents dans le cadre des semaines de la parentalité. Il part également à la rencontre des jeunes dans les collèges et lycées du territoire.

Suivez-le sur les réseaux sociaux pour connaître leur actualité. Facebook : PIJ Pays de L'Arbresle  
Instagram : pij\_paysdelarbresle / 04.74.72.02.19 / 06.13.20.52.12 / [pij@paysdelarbresle.fr](mailto:pij@paysdelarbresle.fr)

## L'ARCHIPEL, AQUACENTRE

Pour quelques heures ou une journée entière, l'Archipel vous propose :

- ◆ Un espace aquatique Archi-Cool : bassins ludiques, pataugeoires et toboggans transporteront petits et grands autour de nombreux jets d'eau et des joies de la glisse. Pour les plus sportifs d'entre vous, laissez-vous tenter par le bassin sportif de 25 mètres à 8 lignes d'eau !
- ◆ Un espace forme Archi-motivé dédié à la remise en forme sur plus de 350m<sup>2</sup> (plateau de cardio-musculation et salle de cours collectifs)
- ◆ Un espace bien-être Archi-détendu : saunas, hammam, jacuzzi et douches émotionnelles, apaisement garanti pour votre corps et votre esprit !

Retrouvez toutes les informations concernant les tarifs, activités et horaires sur le site [www.archipel-aquacentre.fr](http://www.archipel-aquacentre.fr)

Restons connectés, retrouvez-nous dès maintenant su Facebook : *L'Archipel, Aqua-Centre. Route de Grands Champs 69210 SAIN BEL / 04.74.01.55.00*  
[contact@archipel-aquacentre.fr](mailto:contact@archipel-aquacentre.fr)

### Le PIJ et le Conseil des Jeunes

Le 9 octobre, le PIJ a d'abord accompagné une conférence sur les réseaux sociaux à Savigny (pour la semaine de la parentalité). Nous y avons participé pour plus tard créer une vidéo à ce sujet pour l'école de SARCEY.

Puis le 26 octobre, ils ont organisé un atelier e-communication à L'Arbresle pour nous aider à créer notre compte Instagram

( les\_jeunes\_sarceyrois). Nous avons appris beaucoup de choses, notamment comment gérer le compte Instagram et le droit à l'image.

C'est d'ailleurs le PIJ qui nous a donné l'idée de créer un compte..

Enfin était organisé un atelier citoyenneté le 11 décembre pour débattre autour de nos idées de « solidarité et vivre ensemble » et expliquer en quoi nos actions sont citoyennes.

Nous les remercions pour le support qu'ils nous ont apporté.

Thomas Imbert pour le conseil des Jeunes

L'année 2020 a été une année charnière pour le syndicat de rivières. Le contrat de bassin 2020-2022 a été signé au printemps, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, principal financeur des actions de gestion des milieux aquatiques. Ce nouveau programme inscrit des actions de restauration écologique des cours d'eau portées par le SYRIBT ainsi que des actions d'assainissement et de réduction des pollutions d'origine non-domestiques portées par les communautés de communes. La Fédération de pêche du Rhône porte également quelques opérations d'intérêt piscicole.



L'année 2020 a également été une année de changement électoral. Pour le mandat 2020-2026, la présidence du SYRIBT est assurée par Catherine Lotte, maire de Brussieu. Le Bureau se compose des trois vice-présidents Bertrand Gonin (Eveux), Guy Joyet (Saint-Romain-de-Popey) et Gilles Dubessy (Saint-Forgeux), ainsi que de Didier Blanchard (Grézieu-le-Marché), Christian Gallet (Lozanne) et Jean-Louis Mahuet (L'Arbresle). Parmi les temps forts de l'année 2020 figure la construction du second barrage écrêteur de crues de la Turdine sur les communes de l'Arbresle et Savigny. Après la mise en service du premier ouvrage à Saint-Romain-de-Popey en octobre 2017, ce second barrage doit compléter un système qui permettra d'écrêter une crue trentennale, c'est-à-dire une crue qui a une probabilité sur 30 de se produire chaque année. Cela correspond au débit en dessous duquel la Turdine ne déborde pas dans l'Arbresle. Le chantier a débuté en avril 2020 et s'achèvera fin février 2021. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet du SYRIBT ([www.syribt.fr](http://www.syribt.fr)) ou sur le site de la mairie de l'Arbresle (l'Arbresle Info de juillet-août 2020).

Côté restauration écologique, le SYRIBT s'est associé au projet d'aménagement de la zone d'activités de Tarare Ouest portée par la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien pour restaurer un tronçon de 1 100 mètres linéaire de la Turdine. Cinq ouvrages industriels de prise d'eau hors d'usage ont été supprimés afin de rendre à la rivière une pente plus naturelle. Les berges ont également été terrassées et revégétalisées. Outre le rétablissement d'une continuité écologique, cette opération diminue la vulnérabilité du site au risque inondation grâce à l'agrandissement du gabarit du cours d'eau.



L'été 2020 n'a pas échappé à la tendance de ces 5 dernières années avec une sécheresse particulièrement sévère. Le seuil de crise a été atteint au cours du mois de septembre et des restrictions contraignantes sur les usages de l'eau ont dû graduellement se mettre en place. Afin de passer de cette gestion de crise à une adaptation au

changement climatique, le syndicat de rivières a engagé en 2020 une démarche d'élaboration d'un plan de gestion de la ressource en eau (PGRE). La première étape déterminera les débits minimums à maintenir dans les cours d'eau pour garantir la vie aquatique et faire un bilan des besoins actuels et futurs pour tous les usages de l'eau : domestiques, agricoles, industriels, etc. Cette étape sera suivie d'une large concertation pour définir des actions d'économie et de partage de l'eau sur notre territoire.

*Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet [www.syribt.fr](http://www.syribt.fr) ou sur notre page Facebook*

# SAPEURS-POMPIERS DE BULLY

## Effectif

Actuellement, 24 sapeurs-pompiers composent le casernement de Bully. Il se décompose ainsi:

- ◆ 1 Capitaine
- ◆ 2 Lieutenants (dont le chef de casernement)
- ◆ 1 Infirmier principal
- ◆ 2 Adjudants chef
- ◆ 2 Adjudants
- ◆ 4 Sergents chef
- ◆ 5 Caporaux
- ◆ 7 Sapeurs

En 2020, Rémy FAURE et Stéphanie RAQUIN sont venus compléter notre effectif. Nous leur souhaitons la bienvenue et qu'ils puissent s'épanouir au sein du centre dans leurs nouvelles fonctions.

## Interventions

Le nombre d'interventions reste stable cette année malgré la crise sanitaire. Synthèse globale d'activités de Bully de novembre 2019 à novembre 2020:

Nom commune	Nombre de sorties engins du centre	%
Ancy	9	4.0%
Arbresle (L)	2	0.9%
Breuil (Le)	1	0.4%
Bully	114	50.7%
Châtillon	2	0.9%
Colombier-Saugnieu	1	0.4%
Cours	1	0.4%
Fleurieux-sur-l'Arbresle	2	0.9%
Légnv	1	0.4%
Lyon 04	1	0.4%
Sain-Bel	1	0.4%
Saint-Forgeux	1	0.4%
Saint-Germain-Nuelles	6	2.7%
Saint-Marcel-l'Éclairé	1	0.4%
Saint-Romain-de-Popey	16	7.1%
Sarcey	48	21.3%
Savigny	4	1.8%
Tarare	2	0.9%
Vendry-sur-Turdine	12	5.3%
<b>Total</b>	<b>225</b>	<b>100.0%</b>

## Remerciements

L'amicale des sapeurs-pompiers voudrait remercier les populations de BULLY et SARCEY pour l'accueil et la générosité que vous nous avez réservés l'année dernière lors du passage de notre traditionnel calendrier. La présence toujours plus nombreuse des habitants de notre secteur lors de nos manifestations comme le concours de pétanque ou la vente de tartiflette, nous apporte beaucoup de satisfaction et nous permet de passer des bons moments conviviaux

## Passation de Commandement

Le 25 janvier 2020 a eu lieu la passation de Commandement entre le Capitaine LAURENT Jacques et le Lieutenant NOTIN Alexandre. Cette journée a été placée sous le signe de l'émotion et de la rareté car il s'agissait seulement de la quatrième cérémonie de passation de commandement en 98 ans d'existence du centre. Un énorme MERCI au Capitaine Jacques LAURENT, qui pendant 20 ans a su gérer le centre d'intervention, et faire évoluer celui-ci tout en gardant un esprit convivial. Le Capitaine Jacques LAURENT a décidé de continuer son activité de sapeur-pompier volontaire, nous l'espérons tous, pour encore plusieurs années.



Capitaine  
Jacques LAURENT



Lieutenant  
Alexandre NOTIN

## Devenir sapeur-pompier volontaire

En ces périodes difficiles, l'engagement citoyen prend tout son sens: depuis peu l'engagement différencié permet aux personnes souhaitant devenir sapeur-pompier volontaire de pouvoir être engagées plus rapidement et de pouvoir faire uniquement du SUAP (secours d'urgence aux personnes), ce qui représente presque 85% de l'activité du SDMIS. Si vous avez envie de rejoindre notre équipe ou si vous avez des questions, le personnel de Bully est présent tous les dimanches matin à la caserne, n'hésitez pas à passer nous voir.



La crise sanitaire, qu'il s'agisse de la 1<sup>ère</sup> vague du printemps ou de la 2<sup>ème</sup> de l'automne, a bien perturbé la vie de chacun d'entre nous, aussi bien au niveau économique que social avec même des conséquences plus ou moins dramatiques pour un certain nombre.

Notre association n'a pas été épargnée d'autant plus que nous, les anciens combattants, qui par définition avons tous déjà un certain âge, faisons partie des personnes à risque, contraintes de prendre encore plus de précautions en respectant les règles imposées par le confinement.

Ainsi, hormis notre assemblée générale du 9 janvier et le congrès cantonal du 12 mars, tous deux organisés à SARCEY, toutes nos autres manifestations ont dû être annulées, que ce soient le concours de belote du printemps, le voyage d'une journée en juillet, la friture de juillet avec nos collègues de BULLY, le pèlerinage départemental d'octobre à Fourvière, la soirée grenouilles au Restaurant CHARTARD et le repas cantonal prévu à SARCEY le 3 décembre.

Les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre n'ont pu se dérouler qu'avec seulement un ou deux membres accompagnés de notre porte drapeaux et des maires de Saint-GERMAIN-NUELLES et SARCEY, et cela a été encore le cas pour la cérémonie du 5 décembre à NUELLES en mémoire de nos soldats morts pour la France pendant la guerre d'ALGÉRIE et les conflits au MAROC et en TUNISIE.

Malgré cette situation dont nous ne connaissons pas encore l'issue, nous restons optimistes pour l'avenir même si probablement nous devons encore faire face à des contraintes.

C'est pourquoi, sous réserve des prescriptions qui pourraient nécessiter de modifier nos prévisions, nous avons fixé notre assemblée générale 2021 le samedi 23 janvier à SARCEY et retenu la salle des fêtes de SARCEY pour notre concours de belote annuel pour le samedi 13 mars. Nous espérons également pouvoir remettre la médaille de reconnaissance de la Nation à deux de nos adhérents Jean VARINARD de SARCEY et Roger PERRAS de NUELLES, remise qui avait été programmée pour le 8 mai de cette année.

2020 décidément restera dans nos mémoires comme une année difficile, puisque nous avons aussi déploré en plus du décès de notre ancien maire Georges NOIRET qui est resté 27 mois sous les drapeaux, ceux de nos collègues et amis René PERRAS ancien combattant et aussi ancien adjoint ayant servi comme appelé en ALGÉRIE et Pierre BISSUEL « le Colonel » qui en tant que militaire de carrière a passé un grand nombre d'années sur « le théâtre d'opérations extérieures ». A son retour à SARCEY pour sa retraite, Pierre avait adhéré à notre association ADR-CATM comme membre solidaire. La situation sanitaire n'a pas permis à tous les trois qu'ils soient accompagnés à leur dernière demeure comme ils l'auraient mérité, mais les membres de notre association tiennent, par l'intermédiaire de ce bulletin à réaffirmer toute leur sympathie à leurs épouses et enfants respectifs.

Espérons qu'en 2021 la situation sanitaire s'améliorera et permettra à chacun d'entre nous de conserver la santé et de retrouver une situation sur le plan économique et social plus stable.

Meilleurs vœux à tous.

Le Président de la section locale,  
Jean VARINARD



Depuis plus de quarante ans, Aide et Fraternité continue inlassablement d'apporter son soutien à la région de DOLBEL, au NIGER. C'est surtout par notre Couscous annuel que nous sommes connus : il a eu lieu à SARCEY cette année, avec un beau succès, peu avant les contraintes imposées par la COVID19. Nous continuons d'espérer qu'il pourra se tenir cette année 2021, comme prévu, à SAINT-ROMAIN-DE-POPEY. Le bénéfice de ce couscous, ainsi que celui réalisé par la buvette lors du Salon de l'Artisanat à PONTCHARRA, augmentés de dons et de subventions, financent notre action de base à DOLBEL : le fonctionnement de la cantine du Lycée-collège.

Beaucoup d'élèves démunis ou venant de loin n'ont que ce repas quotidien, qui leur permet de mener une scolarité normale, comme en témoigne leurs bons résultats au Brevet. Ce financement est notre façon de favoriser l'éducation, cette urgence mondiale à la base du développement ; c'est notre conviction.

Nous avons financé par ailleurs d'autres actions : participation à la construction de logements pour les enseignants, équipements photovoltaïques, mobilier scolaire (acquisition et/ou réparation), clôtures d'espaces scolaires, matériel de cuisine pour une autre cantine dans un village voisin...

Nous sommes guidés dans nos décisions par le Dr Soumana ISSIFI, cardiologue à MARSEILLE et ancien élève de DOLBEL, qui est en lien constant avec les responsables locaux, tout particulièrement le remarquable proviseur du Lycée-collège. Nous sommes à l'écoute de leurs besoins, qui ne sont pas toujours ceux qu'on imagine depuis chez nous. Nous recevons aussi des échos de la mission catholique, très bien informée, et aussi du responsable national de CARITAS-NIGER.

Malheureusement, nous déplorons les drames sécuritaires causés par les Djihadistes, dont les terribles exactions s'ajoutent aux dégâts de la Covid-19 et des changements climatiques (alternance de longues sécheresses et d'inondations dévastatrices).

Saluons enfin le courage des élèves et enseignants : après deux mois d'interruption pour confinement, ils ont repris les cours pour préparer le Brevet en juillet et le baccalauréat en août !

Parce que nous en voyons les effets positifs, notre aide ne doit pas s'arrêter : un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent.

Nous vous donnons rendez-vous lors de notre prochain couscous à SAINT-ROMAIN-DE-POPEY le samedi 7 mars 2021, si la situation sanitaire le permet. Merci d'avance.

Michel CHAMBA, président d' Aide et Fraternité





ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP



SERVICES  
ET SOINS  
AGE  
SÉNIORS



ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON

### Nos valeurs

- ◆ UNIVERSALITÉ : Être au service de toutes les personnes, à tous les âges de la vie, malades ou en pleine santé.
- ◆ PROXIMITÉ : Bien répondre aux besoins de nos clients requiert la plus grande proximité
- ◆ RESPECT DE LA PERSONNE : Respecter le choix de vie des personnes en préservant leur autonomie
- ◆ RÉCIPROCITÉ : Donner, recevoir, rendre : le lien social au centre de l'engagement.
- ◆ SOLIDARITÉ : Mobiliser l'entraide et susciter l'intelligence collective.

### L'ADMR, c'est aussi des emplois

- ◆ Locaux : dans les 7 communes environnantes
- ◆ Flexibles : du temps partiel au temps plein
- ◆ De lien social et d'accompagnement
- ◆ Autonomes tout en étant un travail d'équipe
- ◆ Du matériel professionnel mis à disposition (téléphone professionnel, blouse, gants, masques, sacoche ...)
- ◆ Avec des avantages : stabilité d'emploi, prise en charge des frais kilométriques, assurance, convention collective, mutuelle employeur, salaire indexé, service social, prêt de véhicule en cas de panne, aide à location-vente de véhicule.
- ◆ La satisfaction de se sentir utile et contribuer au bien-être des personnes
- ◆ Des formations professionnelles et qualifiantes rémunérées (avec possibilité d'accompagnement au DEAES : diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social)



L'ADMR RECRUTE!  
RENSEIGNEZ-VOUS,  
REJOIGNEZ NOTRE  
ÉQUIPE

### Nos missions

- ◆ Ménage, repassage, entretien de la maison
- ◆ Courses, accompagnements divers
- ◆ Soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et garde d'enfants
- ◆ Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne : toilette, habillage, transfert, lever, coucher
- ◆ Préparation, prise de repas et portage de repas
- ◆ Téléassistance



ADMR PONTCHARRA / TURDINE  
4 Rue Martin Luther King – Pontcharra/Turdine  
69490 Vindry/Turdine  
Contact : 04.74.63.60.43  
adm.r.pontcharra@fed69.admr.org -  
[www.admr-rhone.fr](http://www.admr-rhone.fr)



### Nos missions

#### ◆ Service d'aide à domicile

Levers, couchers, repas, toilettes, ménage, courses, transport accompagné

#### ◆ Service de soins infirmiers à domicile de jour et de nuit

Soins d'hygiène et de confort, levers, couchers et surveillance de la prise des traitements, passages de sécurité en cours de nuit

#### ◆ Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants

Soutien aux proches aidants de personne souffrant d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson, AVC...)

#### ◆ Aide à la constitution des dossiers

Aides financières Département, caisses de retraite, mutuelles, Sortir Plus, CESA et Crédit d'impôts de 50%

#### ◆ Équipe spécialisée Alzheimer à domicile

Stimulation et activités visant à repousser et atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer...

#### ◆ Restaurant associatif

Plus de 90 repas préparés chaque jour sur place, servis dans nos locaux ou portés à domicile avec l'aide de nos bénévoles

#### ◆ Activités de maintien du lien social et de prévention de la perte d'autonomie

Tout un panel d'activités qui contribuent au bien être du corps et de l'esprit: ateliers bien être et santé; ateliers mémoire; belote; chorale; couture; informatique; marche; mobilité articulaire; sorties restaurant; tarot; voyage; yoga; yoga du rire; prévention des chutes individuelles et collectives; rencontres autour de repas dans notre restaurant.



#### **L'ENTRAIDE**

13 bis boulevard Voltaire  
69170 Tarare

*L'Entraide est ouverte au public  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.  
Téléphone : 04 74 63 01 21*

*S'entraider, Informer, Participer ...*

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour reconnaissance des droits aux personnes en situation de Handicap et d'assurer éventuellement toute activité à caractère éducatif, social ou familial. Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention, et la mise à notre disposition de salles. Nos recettes proviennent aussi de nombreux adhérents (111 en 2020) et la vente de cerises au profit de l'APHRA. par H.DUPERRET.



Le 29 février 2020, un concours de belote à SOURCIEUX-LES-MINES a été organisé par D. VIGOUREUX et C.BONIFASSI. Ce concours de belote de 44 doublettes, nous permet de récolter des fonds mais aussi de nous retrouver tous ensemble pour passer une bonne journée. Nous remercions E.VIGOUREUX pour ses bonnes gaufres.

A ce jour, nous ne pouvons pas prévoir de date pour le concours de belote et pour la sortie annuelle en raison des toutes les mesures sanitaires..

Besoin d'aide, nous restons à votre écoute.

La Présidente, Simone VENET - [www.aphra.fr](http://www.aphra.fr)

## AU CŒUR DE KYLIAN



L'épidémie de la Covid 19 nous a privés de la KYLIAN RUN cette année. Comme beaucoup d'autres choses...

Nous espérons que vous vous portez bien et que durant ces périodes troubles, vous avez tout de même pu maintenir vos qualités de coureurs quelles qu'elles soient car nous, nous nous tenons prêts !

En effet, nous espérons que la KYLIAN RUN 2021 pourra avoir lieu ce 1er mai.

En attendant, nous remercions les différentes initiatives qui ont été réalisées le 1er mai dernier : chacun à sa façon, dans le respect des consignes de sécurité liées à l'épidémie. Cela nous a beaucoup touchés.

Nous avons hâte de vous retrouver !



## SYNDICAT AGRICOLE SUD BEAUJOLAIS

L'agriculture de notre région révèle beaucoup d'atouts avec des productions de qualité. Un grand nombre de nos concitoyens ont pris conscience de l'importance de notre agriculture lors du 1<sup>er</sup> confinement où des craintes concernant la raréfaction de la nourriture sont apparues. Sachant que notre agriculture est sans aucun doute l'une des plus performantes au monde, en termes de PIB français (73 milliards), d'exportation et surtout de qualité même si nous ne représentons que 3,6% de la population active.

Notre agriculture contribue également grandement au financement public au travers des taxes foncières, sur nos chiffres d'affaires ainsi que toutes les entreprises qui dépendent de nos activités.

Chers Sarceyrois, soyez fiers de votre agriculture au travers de ces productions de qualité et d'un territoire de belle qualité.

INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

**Jeunes 16-25 ans**

**Passez en mode avenir**

**Ma Mission Locale**  
une seule adresse pour tous mes projets.

un *métier* qui me plaît

...une *formation* pour y arriver

...des *solutions* pour ma vie quotidienne

La Mission Locale est une association qui exerce une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : assurer l'accompagnement social et professionnel des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour les rendre autonomes. L'accompagnement s'exerce sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, citoyenneté, accès à la culture et aux loisirs...

A la Mission locale, vous bénéficiez d'un suivi personnalisé pour accéder à l'emploi, avec notamment la participation à des ateliers sur les techniques de recherche d'emploi, des simulations d'entretiens ou des jobs-dating. Vous pourrez également travailler sur votre orientation professionnelle, en découvrant des métiers, prenant connaissance des secteurs qui recrutent ou en allant faire des stages en entreprise. La Mission locale, c'est aussi un accompagnement personnalisé dans vos recherches de contrats d'apprentissages ou de professionnalisation. Nous vous accompagnons aussi pour construire votre projet professionnel, vous proposer si besoin des remises à niveau, des formations qualifiantes et professionnalisantes. Nous vous mettons également en relation avec des professionnels qui sont spécialisés sur les questions de vie quotidienne : logement, mobilité, santé, justice, numérique, citoyenneté et culture.

Cet accompagnement que nous voulons le plus global possible peut prendre des formes plus ou moins intensives, en fonction des attentes du jeune, allant du rendez-vous très ponctuel à l'intégration dans un processus plus engageant comme la Garantie Jeunes.

Malgré le contexte sanitaire lié à la Covid-19, la Mission locale n'a jamais arrêté d'accompagner les jeunes les mardis et jeudis sur rendez-vous de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00, soit en télétravail soit en présentiel dans ses locaux situés 3 rue Pierre Sémard à L'Arbresle.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 04.74.05.00.30 ou bien par email à [contact@missionlocale.org](mailto:contact@missionlocale.org)

Nous sommes également très actifs sur les réseaux sociaux et nous vous invitons à suivre nos actus sur :

<https://www.facebook.com/MLRNOR>

<https://twitter.com/MLRNOR>

<https://www.youtube.com/mamissionlocale>

<https://www.instagram.com/mamissionlocale/>



## GRAIN DE SEL



L'association Grain de Sel nous a fait l'honneur de venir participer au forum des associations cette année, nous vous les présentons de nouveau ici :

ENFANCE

Parents, grands-parents, vous cherchez un lieu pour sortir avec vos enfants de 0 à 6 ans  
Rencontrer d'autres enfants, d'autres parents,  
Jouer,  
Vous détendre,  
Rompre l'isolement  
Créer du lien

Grain de Sel permet à l'enfant d'expérimenter la relation aux autres et de découvrir le monde en sécurité et en confiance en présence de ses parents.

C'est aussi un lieu de rencontre et de parole pour les parents qui peuvent partager leurs expériences, leurs questionnements, prendre un temps de pause.

Avec des accueillants formés à l'écoute, attentifs à la relation parent-enfant, garants des règles du vivre ensemble, Grain de Sel veille à la manière dont chaque jeune enfant prend progressivement sa place parmi les autres et dans le monde...

Venez à Grain de Sel,  
le mercredi et le jeudi de 15h à 18h  
le samedi de 9h à 12h.  
6 Impasse Charassin  
(1<sup>er</sup> étage avec ascenseur)  
à L'Arbresle  
(près de la crèche Pause Tendresse et au-dessus  
du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s)  
Entrée libre 1€ par famille



Association Grain de sel LAEP  
6 impasse Charassin 69210 L'ARBRESLE  
04.72.42.26.86 / [lARBRESLE.graindesel@laposte.net](mailto:lARBRESLE.graindesel@laposte.net)  
Facebook  
[www.mairie-larbresle.fr](http://www.mairie-larbresle.fr) (associations et petite enfance)  
[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) (lieu d'accueil enfants parents)

## LES P'TITS BOUTS DE SARCEY

L'association a été créée en février 2019.

Pour rappel, elle a pour buts principaux :

- ♦ de faciliter la communication pour les parents via le site où figurent les coordonnées de toutes les assistantes maternelles de la commune
- ♦ de permettre aux adhérentes de se regrouper, si et quand elles le souhaitent avec les enfants qu'elles ont en garde, dans un local gracieusement prêté par la commune afin de favoriser la socialisation des enfants et les préparer ainsi à l'école. Ce local, situé dans l'ancienne école, leur est exclusivement réservé et est équipé par l'association spécialement pour les enfants en bas âge

L'année 2020 a été comme, pour beaucoup d'associations, très particulière. Nous n'avons en effet pu organiser que très peu de manifestations et ne profiter de la salle que très peu de temps dans l'année.

La vente de gâteaux prévue fin juin à la sortie de l'école n'ayant pu se dérouler, nous avons organisé une tombola en début d'année scolaire qui a permis à 33 personnes chanceuses de remporter un lot.



Nous remercions d'ailleurs une fois de plus toutes les personnes qui ont bien voulu faire des dons et participer.

Il est actuellement difficile de prévoir des manifestations vu le contexte sanitaire mais en attendant, l'association des P'tits Bouts de Sarcey vous présente ses meilleurs vœux pour 2021

N'hésitez pas à consulter notre site : [lesptitsboutsdesarcey.fr](http://lesptitsboutsdesarcey.fr) ainsi que la page Facebook les P'tits Bouts de Sarcey

Cette année 2020-2021, l'association du Sou des Écoles de SARCEY est présidée par M. Thomas DUQUESNE, soutenu par Mme Alexandra OBRINGER au poste de Trésorière et de Mme Florence PUBLIÉ au poste de secrétaire, lesquels sont entourés d'une poignée de membres actifs.



Le contexte de crise sanitaire a contraint l'association à annuler certaines manifestations comme la traditionnelle vente de saucisson au gène du 11/11. Il a fallu innover afin de permettre à l'association de continuer de récolter des fonds pour financer les achats de base comme les abonnements culturels, les petits cadeaux distribués aux enfants, l'achat de jeux de société pour chaque classe pour Noël etc...

Ainsi il a été décidé d'organiser pour la première fois une vente exclusivement par internet de bulbes, fleurs, objets déco et gourmandises... via notre partenaire « Initiatives Saveurs ». Cette première vente a connu un véritable succès, les acheteurs étaient au rendez-vous. La distribution des colis s'est faite au mois de décembre par les membres du Sou directement à l'école.

Les lutins du Sou des Écoles ont aussi organisé la distribution de sachets de friandises aux enfants avant les vacances, le Père Noël ne pouvant prendre le risque de pénétrer dans l'enceinte de l'école.

L'équipe réfléchit à d'autres actions pour cette nouvelle année que nous vous souhaitons plus sereine et joyeuse. Prenez soin de vous!



A l'heure de faire une rétrospective sur cette année 2020 si particulière, nous retenons surtout beaucoup de points positifs qui ont permis de surmonter toutes les difficultés et nous souhaitons adresser nos remerciements:

- ◆ en premier lieu à Thérèse, notre restauratrice pour sa présence continue et son investissement sans faille, qui a permis à nos enfants de toujours manger un bon repas chaud et de maintenir la cantine ouverte en mai-juin notamment.
- ◆ à l'équipe pédagogique, les ATSEM et la Mairie pour tous les aménagements exceptionnels et l'organisation rigoureuse qui ont été mis en place, ce qui a permis d'amener nos enfants à l'école en toute confiance.
- ◆ enfin aux parents d'élèves qui ont répondu de suite présents à l'élan de solidarité demandé par le Ch'tit au travers du don de repas non consommés pendant la fermeture de l'école.

D'un point de vue plus pratique et avec 4 mois de recul, l'outil « Cantine de France » apporte un vrai gain de temps sur le suivi des réservations et des encaissements, ce qui permet aussi de piloter au mieux le suivi des repas et de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Nous notons le départ de Delphine NIORT du secrétariat, poste qu'elle occupait depuis de nombreuses années. Sa participation active a permis à l'association de grandement se développer et de se moderniser. Nous la remercions vivement pour le travail accompli et lui souhaitons bonne réussite dans ses nouvelles responsabilités communales. Nous souhaitons à tous une excellente année!

*A la suite de l'AG du 24/09/2020 le bureau a été renouvelé comme suit :*

*Président : MONTEIRO Alexandre*

*Vice-Présidente : PERRIN Sylvie*

*Trésorière : DAMIZET Perrine*

*Trésorière Adjointe : FOREST Anne Peggy*

*Secrétaire : CLERC Claire*

*Secrétaire Adjointe : RIBOT Bénédicte*

*Membres actifs : REMILLEUX Sébastien et MARQUET Pierrick*

## LES OISILLONS DU RAVATEL

Vous avez besoin ... de temps libre, de repos, d'être soutenus dans la garde de vos enfants ou bien d'autres choses encore ? Vous cherchez... un mode de garde, un lieu de socialisation, d'éveil, une petite structure respectueuse des rythmes de l'enfant et des projets parentaux ?

Vous souhaitez... préparer votre enfant à l'école maternelle ?

Les six professionnelles de l'établissement Les Oisillons du Ravatel accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans, dans des locaux neufs avec jardin attenant.



Accueil occasionnel ou régulier, en journée ou ½ journée ou horaires atypiques.  
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h (même le mercredi)

Crèche à gestion associative.

Chaque parent peut, s'il le souhaite être membre du Conseil d'Administration de la crèche.  
Bénéficie de subventions de la CAF et de subventions des mairies.

ENFANCE

Nouveau bureau:

Président : Jérôme PÉTRILLI

Trésorière : Laura LUQUE ARANA

Trésorière adjointe : Stéphanie LEFÈVRE

Secrétaire : Fanny CAMPELLO

Directrice : Marie-Jo CHARLES



Espace santé les Molières

47C rue Foucré

69210 L'ARBRESLE

Tél : 09 81 98 00 05

Courriel : lesoisillonsduravatel@gmail.com

## LA TOILE DES GONES

**ACCUEIL DE LOISIRS**



**LA TOILE DES GÔNES**

*S'amuser, Découvrir, Partager !*

Envie d'un accueil de  
loisirs  
qui change ?

Alors venez découvrir  
**La Toile des Gônes !**

Accueil intercommunal de proximité pour tous les enfants des villages à partir de 4 ans.  
Situé à PONTCHARRA/ TURDINE

Vraie notion d'accueil  
Animations impliquées et créatives  
Nouvelles découvertes et ouverture sur le monde

Agréé par la D.R.D.J.S.C.S, bénéficie de financements de la CAF et de subventions des mairies.

Ouvert pendant les vacances scolaires

latoiledesgones@gmail.com

## ASSOCIATIONS DES FAMILLES

Comme tout un chacun, cette année très particulière a largement impacté le fonctionnement de l'Association des Familles. La saison 2019-2020 a été brutalement interrompue et n'a pas pu s'achever.

Les adhérents étaient de nouveau au rendez-vous dès le Forum des Associations mais malheureusement, le rythme normal des activités ne peut toujours pas à ce jour reprendre. Seule une partie des activités pour les enfants a pu redémarrer.

Nous ne manquerons pas d'informer nos adhérents au plus vite dès que nous aurons des informations sur une reprise des activités.

Nous regrettons également ne pas avoir pu partager le traditionnel repas de fin d'année avec nos aînés. Nous espérons tous vous revoir très prochainement dans la pratique de vos activités et en dehors.. L'Association des Familles vous souhaite une belle année 2021 et qu'elle vous garde en bonne santé !

## BIBLIOTHÈQUE



Confinement....déconfinement...reconfinement...! Voilà, en résumé, ce qu'a été notre année à la bibliothèque...ce n'est pas très original !

Malgré tout, grâce à un ciel super clément, nous avons eu une superbe journée "Portes ouvertes", et matinée du "Forum des Associations" qui a pu se dérouler sous les platanes de la maison des associations ; mais, règles sanitaires obligent...pas de café, pas de petit rosé, pas de tartes maison ni de cidre pour entretenir l'amitié... Comme c'est dommage! On croise les doigts pour qu'à la rentrée 2021 tous ces menus plaisirs soient de retour !

L'exposition temporaire de photographies de René BLANCHOT sur "La Nationale 7", a connu un gros succès ; elle a été mise en place grâce aux bons soins de René BLANCHOT, bien sûr, mais également de Marc APPRIOU et d'Alain MORIVAL, sur les panneaux achetés par la mairie (à qui nous adressons un grand Merci...!). Du jour de la porte ouverte jusqu'aux journées du patrimoine, les jours d'ouverture de la bibliothèque plus le dimanche, nous avons reçu plus d'une centaine de visiteurs, venus pour certains de l'extérieur de notre village.

Pendant le confinement, soit par téléphone, soit par mail, que nous avons eu la précaution de prendre cette année, nous avons pu contacter nos adhérents pour qu'ils puissent récupérer quelques livres.

Quand la bibliothèque est de nouveau ouverte, le nombre d'entrées est limité à 2 à l'intérieur, on doit se mettre du gel sur les mains, les livres sont désinfectés à leur arrivée, puis mis en quarantaine quelques jours...

Ah! Quelle aventure...mais, comme c'est bon de retrouver nos lecteurs et nos chers livres ! Venez nous rejoindre..."la lecture agrandit la vie !"

Pour vous inscrire, voici les permanences :

- ◆ mercredi : 16h30 à 18h30 l'hiver  
17h à 19h printemps/été
- ◆ samedi : 10h à 11h30

En attendant votre visite, nous vous souhaitons une bonne santé.



Crédit photo: E. Monnery

*Lors de l'exposition sur la RN7 avec René Blanchot*

L'année 2020 a plutôt bien commencé pour les chasseurs du village, avec le prélèvement de deux chevreuils fin janvier. Puis avec le déroulement du banquet annuel regroupant propriétaires et chasseurs le 14 mars réunissant 33 convives qui se sont délectés du repas concocté par Philippe LAFAY, chasseur Sarceyrois. Notre président a même animé l'après-midi et la soirée en nous sonnant quelques morceaux de trompe.



Durant l'intersaison, les chasseurs se sont retrouvés à de nombreuses reprises pour l'installation de 26 miradors supplémentaires permettant de réaliser des tirs en toute sécurité, notamment un, éphémère, dans le jardin de Jean BISSUEL, à l'insu de son plein gré au cœur du village! Plus de 70 passages de clôtures ont été aussi posés et plusieurs terres à gibiers semées permettant d'offrir à la faune sauvage un couvert et de la nourriture. D'ailleurs, nous demandons à chaque propriétaire de chiens de les tenir lors des promenades et ne pas les laisser divaguer afin de préserver les nids et les couvées. Un garde particulier assermenté Maxime TRIOMPHE est de nouveau présent sur notre territoire.

Cette année, notre traditionnel concours de pétanque n'ayant pas pu avoir lieu, une tombola a été organisée avec en 1<sup>er</sup> prix un 1/2 chevreuil, en 2<sup>ème</sup> un 1/4 arrière et en 3<sup>ème</sup> un 1/4 avant. Des tickets à 1€ sont à retirer auprès de Stéphane BEROUD ou Nicolas GIRIN.

Malgré le confinement, l'année s'est terminée avec une belle population de lièvres, faisans et perdrix sur le terrain et le prélèvement de 2 chevreuils, un renard et 3 sangliers.

Les membres du bureau ont une pensée particulière pour la famille de René PERRAS, ancien chasseur de la communale qui nous a quitté le 4 novembre.

Les chasseurs de SARCEY vous souhaitent en Saint Hubert une bonne année 2021.

Contacts :

Stéphane BEROUD : 06.08.69.49.14

Nicolas GIRIN : 07.82.86.31.88



La batterie fanfare a connu une année très perturbée par la Covid. Nous n'avons pu animer qu'un seul défilé de fête des classes, à ANSE au mois de février.

En janvier, nous avons fêté Sainte Cécile à la salle des fêtes de JOUX.

Pour l'occasion, un petit défilé a été improvisé de la place du tilleul à la salle des fêtes et a été suivi d'un concert au cours duquel les jeunes élèves de l'école de musique ont pu interpréter quelques morceaux appris durant la saison. La soirée s'est poursuivie autour d'un bon repas animé par les musiciens bien entendu !!

Le concours de belote du 8 mars a été la dernière manifestation de la batterie fanfare pour l'année 2020. Le succès habituel a été au rendez-vous puisque 72 doublettes ont participé au concours.

Toutes les autres manifestations : défilés, concerts, festivals ainsi que notre repas champêtre de fin août à SARCEY ont été annulés, au grand regret de tous les passionnés de musique. Toutefois, lors du premier confinement quelques musiciens ont essayé d'égayer leur voisinage avec quelques morceaux de musique. Durant l'été et à la rentrée, nous avons pu organiser quelques répétitions générales en plein air sous la maison des associations et avec les précautions nécessaires afin de nous retrouver entre musiciens et de préserver la motivation du groupe.

Du côté de l'école de musique, la saison musicale a été très perturbée. Les cours se sont arrêtés en mars au début du confinement. Par la suite, une partie des cours a pu être dispensée par visio, d'autres ont été dispensés avant les vacances.

A la rentrée 2020, notre école de musique compte 12 élèves entre SARCEY et JOUX. Depuis fin octobre, il ne nous est plus autorisé de donner de cours en présentiel. En attendant les nouvelles directives gouvernementales, nous remercions nos élèves et leurs parents pour leur compréhension. Que vous soyez enfant ou adulte, n'hésitez pas à venir apprendre la musique pour rejoindre les rangs de la fanfare.

Instruments enseignés dès 7 ans : clairon, trompette, euphonium, saxophone, tambour. Les instruments sont prêtés par la fanfare et tous les cours d'instruments sont associés à l'apprentissage du solfège. Les cours se déroulent tous les lundis et mardis soir. D'autre part, les musiciens confirmés sont toujours les bienvenus sur les rangs.

Nous espérons que l'année à venir nous permettra de revivre des moments musicaux, de partage et de convivialité que nous apprécions tous.

## AMATEURS DE TENNIS

Pour la saison sportive 2020, notre club comptait 33 adhérents, l'effectif reste stable : en 2019 nous étions 36 mais avec 6 adhésions estivales.

Les conditions sanitaires liées à la COVID ne nous ont pas permis de faire nos activités habituelles. Les rencontres par équipes au printemps, le pique-nique annuel, les entraînements sur nos courts et la manifestation des Raquettes FFT ont dû être annulés.

L'équipe féminine et l'équipe masculine ont pu faire le championnat sénior + 35 qui a eu lieu en automne 2019 : ces dames ont terminé 6<sup>ème</sup> de leur poule de 6 équipes, ces messieurs ont fait mieux (sans problème...) et ont terminé 1er de leur poule de 6 équipes.

Notre assemblée générale qui a eu lieu le 29 novembre 2019 a réuni une quinzaine de personnes.

Heureusement, nous avons tout de même pu nous réunir le 8 février et nous retrouver autour d'un buffet.

Après le premier déconfinement nous espérions pouvoir reprendre nos activités, l'équipe féminine et l'équipe masculine ont bien démarré la saison 2021 avec les rencontres en championnat interdépartemental sénior + 35 par équipes, le 4 octobre 2020, mais tout a été interrompu début novembre, pour cause de re-confinement. Seules 3 rencontres ont pu avoir lieu sur les 5 programmées.

<i>Tarifs saison 2021</i>	
<i>Adulte</i>	90€
<i>Couple</i>	170€
<i>Étudiant (+18 ans)</i>	70€
<i>Enfant (-7 ans)</i>	55€

Notez que vous pouvez nous rejoindre en cours d'année, la saison sportive allant du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

Nous espérons que nous pourrions rapidement retrouver les courts et reprendre nos activités tennistiques.

## GYMNASTIQUE

Après une année 2020 parsemée de confinements et de déconfinements, l'activité gymnastique devrait reprendre à la mi-janvier.

Les cours se dérouleront le jeudi de 18h à 19h à la salle des fêtes.

Que l'année 2021 soit pleine de reprises et de retrouvailles!

*Contacts :*

*Jocelyne BESSON : 06.78.36.70.64*

*Dominique NODARI : 06.44.32.27.92*

## CLUB DES ANCIENS

Depuis le 17 mars, nos jeux de cartes et de scrabble sont au chômage. Comme toutes les associations, nous avons été obligés d'arrêter nos activités.

Espérons que nous pourrions bientôt reprendre nos rencontres du mardi après-midi; en attendant restons prudents pour le bien de tous.

Que 2021 soit plus réjouissante et que cette nouvelle année vous apporte à vous et vos familles, bonheur et santé.

Agnès GIRIN

Fin février 2020, trois semaines avant que chacun de nous se trouve confiné, nous organisons la traditionnelle randonnée pédestre en toute insouciance. Certes, les préoccupations habituelles demeurent: le stationnement dans le village, le nombre de bénévoles pour assurer la tenue des relais, le service du repas, la gestion des parkings, les inscriptions. Nous sommes bien rodés mais l'affluence de l'an passé, la météo qui annonce à nouveau un week-end ensoleillé, nous laissent présager que les randonneurs seront au rendez-vous.



Crédit photo: J. Subrin

Un record d'affluence battu : 2471 inscriptions pour 2200 en 2019 soit 210 pour le 7km, 807 pour le 10km, 913 pour le 16km, 436 pour le 20km et 105 pour le 27km et 96 enfants. On a donc distribué 2471 sachets ravitaillement au relais Lagardette et 1995 à La Flachère. Au relais des 17 clochers, c'est dégustation des produits de l'auberge pour la centaine de marcheurs qui font le plus grand parcours. À la salle des fêtes, 300kg de pommes de terre et 200kg de saucisson cuisent pour être servis au fur et à mesure des retours. L'intendance suit, comme on dit, grâce à toutes les personnes qui rejoignent le comité des fêtes pour l'organisation de cette journée, aux exploitants agricoles et propriétaires qui nous laissent leurs prés ou leur caveau. Cette année, nous n'avons pas pu remercier tous ces bénévoles comme il se doit par notre traditionnel repas au mois de juin. Ce n'est que partie remise.

En février 2021, il n'y aura pas de randonnée pédestre; nous espérons pouvoir proposer des animations pour le troisième week-end de juin avec Atout-Jeux dont la deuxième édition a été annulée cette année, ainsi que pour le 8 décembre et le Téléthon.

En espérant que l'année 2021 nous permette de retrouver des relations sociales moins contraintes et de vivre de nouveaux événements festifs et conviviaux.

Le comité des Fêtes

Comme toutes les associations, notre Classe a dû se résigner à gommer sur les tablettes tous les rendez-vous festifs habituels ainsi que les réunions **plus portées vers l'administratif**. Les rassemblements pour les repas, la journée étang et les traditionnels dimanches de décembre dédiés aux huitres **n'ont pu avoir lieu**. Nous essayons de maintenir un contact par un petit coucou de temps en temps ou en fin de mois pour souhaiter les anniversaires passés.

Nous compatissons envers les amis des classes en « 0 » qui ont été privés de la belle et originale fête qu'ils préparaient **plus sérieusement**, ainsi que ceux des classes en « 9 » qui auraient pu enterrer la fête de l'année précédente.

Nous espérons que la courbe de la pandémie va suffisamment s'infléchir pour nous permettre d'honorer nos anciens en début d'année 2021 et qu'elle continuera à le faire afin que nous puissions nous retrouver pour célébrer l'amitié qui nous unit.

Récemment, deux de nos conscrits, Pierre BISSUEL, en novembre, et Josette BONNET, en décembre, ont rejoint les nuées éternelles. Leur disparition nous attriste car ce sont deux agréables personnalités qui s'en sont allées, emportant avec elles, joie de vivre, sympathie et active participation aux organisations de la classe.

A leurs familles respectives et, en particulier, à Jean BISSUEL, le frère de Pierre, conscrit des « 8 » lui aussi, nous adressons nos plus sincères et vives condoléances.

Nous souhaitons à chacune et chacun des Sarceyrois une année enfin paisible, loin des turpitudes qui ont affligé la précédente.

## La Classe



# CONCOURS DE CHEVAUX



Cette année, notre traditionnel concours de chevaux a pu se dérouler presque normalement malgré la conjoncture sanitaire. Cela n'a pas été facile, les contraintes et dispositions nécessaires pour assurer la sécurité de tous, tout en respectant les mesures gouvernementales, étaient nombreuses et pas toujours **simples à mettre en œuvre, mais grâce à un soutien indéfectible de la Mairie et de notre indispensable vice-président Jean BISSUEL**, notre syndicat a pu organiser ce rendez-vous annuel que nous attendons tous avec impatience. En effet, il a fallu adapter l'accueil du public au niveau de la buvette, de la restauration, mais également des promenades en calèche et au niveau des terrains de concours. Nos éleveurs attendaient cette manifestation avec fébrilité.

Ainsi, comme nous le faisons depuis plusieurs années maintenant, notre concours a été décliné en deux parties. **D'abord, parce que c'est le cœur de notre activité, nous avons le concours d'élevage.** Celui-ci vise à promouvoir l'élevage de chevaux de trait avec des épreuves de modèles & allures (où sont jugées la beauté et les allures du cheval selon des critères propres à chaque race) mais également des épreuves pour inciter les éleveurs à éduquer les jeunes chevaux afin de continuer à sélectionner des chevaux avec un mental en or, faciles avec l'être humain. Pour cette partie de notre concours, nous avons une trentaine de chevaux inscrits, avec principalement des comtois et quelques chevaux percherons. La très grande majorité de chevaux a été sélectionnée pour le concours régional qui s'est déroulé quelques semaines après.

Ensuite, l'après-midi, nous avons organisé un concours d'utilisation avec des épreuves d'attelages et de traction. Petite info inédite au passage : il y a de très grandes chances que l'année prochaine, nous organisions également une **épreuve de chevaux de trait montés. A suivre...**

Il y a davantage de diversité dans les chevaux de travail, qui ne doivent pas obligatoirement appartenir à une race précise : étaient présents des chevaux comtois et percherons bien sûr, mais également une jeune jument trait du nord et des chevaux croisés percherons. Le spectacle est toujours impressionnant et apprécié du public. Les chevaux sont bien entraînés évidemment, en traction, le meilleur peut tirer plus d'une tonne. Et, en attelage, les équipages se perfectionnent d'année en année, et deviennent de plus en plus rapides.

Sur la journée complète, nous avons enregistré une fréquentation du public un peu plus faible que d'habitude, cela s'explique facilement avec la crise sanitaire mais également avec **la chaleur étouffante qu'il faisait. Du côté des éleveurs, la journée a été très appréciée, quel plaisir de se retrouver en cette période pas très simple et qui manquait de vie sociale.**

A l'année prochaine ! Nous serons présents avec nos jeunes poulains qui vont naître dans quelques mois...





### « 2020 » une année particulière pour tous

Les conscrits de la « 0 » n'ont pas pu faire la fête comme prévu le week-end du 10 avril. Tout était prêt : 4 jours de festivités étaient programmés.

Comme en 2010, dès le vendredi soir, un défilé costumé dans le centre du village était prévu, le samedi était réservé à la déco du village et de la salle des fêtes, le dimanche, les conscrits devaient déambuler en habit de ville dans le village, se retrouver au vin d'honneur servi par la classe « 1 », se restaurer à la salle des fêtes servi par le traiteur « Terre d'Italie et terminer cette journée par l'embrassement du balai et le traditionnel bal des classes. Le lundi pour le Retinton, un repas au Restaurant « Le CHATARD » était retenu et devait terminer les réjouissances.

L'épidémie du COVID en a décidé autrement. La fête annulée en avril était reportée au week-end du 10 octobre mais hélas devant les mesures sanitaires nous avons été contraints de tout annuler.

Énorme déception pour les 80 conscrits prêts à faire la fête avec leur famille, les amis et les habitants du village, très attachés à cette fête annuelle. Nous vous donnons tous rendez-vous dans « 10 » ans en ... « 2030 »

Avant le confinement, le vendredi 6 mars, les conscrits de la classe « 9 » nous ont invités pour la remise du livre d'or des classes autour d'un buffet bien garni avec les parents et leur bébé né en 2019 pour la remise d'un cadeau.

Le 15 mars, nous avons pu maintenir notre vente de choucroute annuelle, proposée en précommande et vente sur place, au sous-sol de la maison des associations.

Les 10 ans ont participé par une vente de gâteaux.

Pour fêter leur « 70 » ans, le vendredi 23 octobre avant le reconfinement, 9 conscrits de la « 0 » se sont retrouvés pour un repas convivial au restaurant « Le CHATARD » à SARCEY. Ils ont revêtu, en fin de journée, le déguisement qui devait servir pour le défilé le vendredi soir lors de la fête des classes.

Ils ont décidé de se revoir en 2021 et ne pas attendre la demi-décade de 2025.



Nous avons une pensée pour notre conscrite Mme Marinette PERRIER habitant SARCEY qui nous a quittée cette année.

Dès que la situation s'améliorera, les conscrits espèrent se réunir pour une soirée ou une journée festive. Une réflexion est en cours.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes et une bonne année 2021

Prenez soin de vous et de vos familles

Vive la « 0 »

Le Président : Nicolas GIRIN

Dans les circonstances actuelles, il n'est malheureusement pas possible de vous offrir un agenda des événements à venir. Nous espérons qu'ils pourront rapidement être programmés et vous être communiqués par Facebook, Panneau Pocket, sur le site de la Mairie et sans oublier la Feuille du Tilleul.

Le conseil des Jeunes Sarceyrois vous offre ces photos avec beaucoup de plaisir.





Mairie de SARCEY  
233 rue Centrale  
69490 SARCEY  
Tél. 04.74.26.86.55  
[mairie.de\\_sarcey@numericable.com](mailto:mairie.de_sarcey@numericable.com)  
[www.sarcey-69.fr](http://www.sarcey-69.fr)